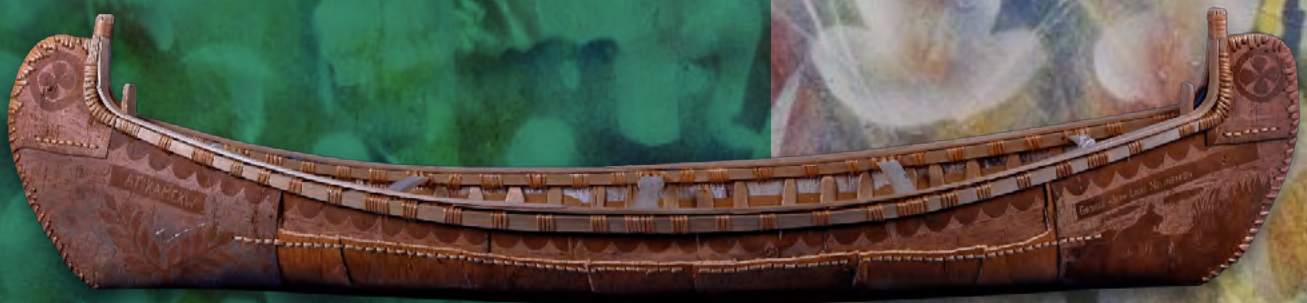




CCPNIM
Comité consultatif des
Premières Nations et des Inuit
relatif au marché du travail

Portrait des Premières Nations et Inuit de la région de Lanaudière

Par Normand Roy,
économiste-conseil



**Une contribution
au développement du Québec**

Mars 2026

Ce travail a été possible grâce à la participation financière de la CPMT.

Commission
des partenaires
du marché du travail

Québec 

Québec 



SIGLES UTILISÉS

- AR :** Arrondissement de recensement
- EPA :** Enquête sur la population active
- ISQ :** Institut de la statistique du Québec
- IVE :** Indice de vitalité économique
- MRC :** Municipalité régionale de comté
- NA :** Non autochtone
- PN :** Premières Nations
- PNI :** Premières Nations et Inuk
- RMR :** Région métropolitaine de recensement
- SC :** Statistique Canada



Le comité

MEMBRES PERMANENTS

Wanda Lafontaine

Commission de Développement des Ressources Humaines des Premières Nations du Québec, Présidente CCPNIMT

Solange Loiseau

Administration Régionale Kativik, Vice-présidente CCPNIMT

Charles Wabie-Jacob

Corporation des ressources humaines et du développement durable de la Nation Algonquine, Vice-président CCPNIMT (mandataire)

Jean Jr Lacroix

Conseil de la Nation Atikamekw

Abel J. Trapper

Apatisiwin Skills Development, Cree Nation Government

MEMBRES ASSOCIÉS

Geneviève Gagné

Regroupement des centres d'amitié Autochtones du Québec, Membre exécutive

Tanu Lusignan

Conseil scolaire des Premières Nations en éducation des adultes

Rosalie Sioui

Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Souleymane Guissé

Comité Sectoriel de Main d'œuvre Économie Sociale et de l'Action Communautaire

Jean-Yves Couture

Syndicat des Métallos

Karine Awashish

Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador, membre exécutive

Noemie Delisle

Confédération des syndicats nationaux



MEMBRES OBSERVATEURS

Éric Gourde

Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle
Secteur Emploi-Québec ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Chantal Landry

Andréa Cormier
Direction des programmes, Service Canada

Frank Hervieux

Direction des Services aux Autochtones et développement nordique, ministère de l'Enseignement supérieur

Élisabeth Dugas

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Ministère du Conseil exécutif

RECHERCHE RÉDACTION COORDINATION

Normand Roy

Économiste conseil

Jennifer Trudeau Malo

Adjointe à la coordination CCPNIMT

Réal Martin

coordonnateur CCPNIMT



Sommaire



Les données censitaires canadiennes de 2021 constituent la principale source de renseignement de ce document. S'y ajoutent des informations complémentaires provenant de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Les Premières Nations et Inuit (PNI) se répartissent dans les six municipalités régionales de comté (MRC) du territoire, qui ont des caractéristiques distinctes. Celle des Moulins est comprise dans la régionale métropolitaine de recensement (MRC) de Montréal, tandis que quatre autres sont des espaces agricoles ou industriels. Enfin, Matawinie, au nord, est plus récréotouristique ou basée sur l'exploitation forestière. Cette MRC inclut Manawan, la seule réserve amérindienne (atikamekw) de la région.

La complexité territoriale se reflète dans les diverses dimensions sociodémographiques mesurées par Statistique Canada (SC) ou l'ISQ. Il en va ainsi pour les citoyens dans leur ensemble comme pour les PNI. Ceux-ci ont néanmoins des caractéristiques qui leur sont propres. Sur le plan démographique, ils sont plus jeunes, et leurs effectifs augmentent plus rapidement que pour le reste de la population. Il faut toutefois distinguer divers sous-groupes, soit les PNI qui s'identifient comme tels lors du recensement, ceux qui sont des « Indiens inscrits ou des traités » en vertu de la législation fédérale, et ceux qui vivent sur réserve, car les dynamiques sont différentes.

La scolarisation des PNI lanauchois est inférieure à celle de leurs concitoyens. Cela est surtout le cas dans la MRC de Matawinie, et plus précisément à Manawan. L'atteinte d'une diplomation secondaire doit être relevée, car son impact sur l'emploi et le revenu est significatif par rapport à l'absence de tout diplôme. Les femmes PNI font davantage d'études supérieures que leurs confrères, ce qui se répercute sur leur taux d'activité et d'emploi.

Les taux d'activité et d'emploi des PNI sont inférieurs à ceux des Lanauchois, sauf chez les plus âgés. Mais à instruction équivalente, les inégalités sont réduites, à l'exception des PNI faiblement scolarisés qui ont des taux sensiblement plus bas que ceux de leurs concitoyens. La proximité de Montréal favorise des taux plus élevés, pour les PNI comme pour les NA. Les jeunes PNI contribuent peu au marché du travail, car plusieurs habitent à Manawan ou dans la MRC de Matawinie, où les emplois sont rares. Plus les femmes sont scolarisées, plus elles participent au marché du travail, et plus elles comblent l'écart avec les hommes. Le niveau de scolarité fait en sorte que les PNI sont relativement plus présents dans les emplois de qualification moyenne ou faible, et dans les secteurs qui emploient davantage ce type de capacités.

Les revenus des PNI sont moindres que ceux des Lanauchois, mais les différences entre MRC sont importantes. À scolarité comparable, les PNI se rapprochent de leurs concitoyens. La part des transferts gouvernementaux dans le revenu est plus importante pour les PNI, et les femmes ont des revenus plus bas, même à scolarité égale, comme leurs consœurs NA.

Les PNI de Lanaudière sont majoritairement francophones, et leur taux de bilinguisme français-anglais est inférieur à celui des NA, sauf dans la région métropolitaine, où il est équivalent. Ce bilinguisme augmente sensiblement avec la scolarité.

La diversité des situations intrarégionales est grande, et elle commande des actions différenciées afin de combler les écarts existants avec la population générale.

Table des matières

Sommaire	2
Graphiques	6
Introduction	7
Le territoire de Lanaudière	8
La population des PNI de Lanaudière selon le recensement de 2021	10
La population totale	10
La structure par âge des PNI	12
Projections démographiques	13
La scolarité	14
La scolarité selon le lieu de résidence	15
La scolarité selon le statut d'Indien ou des traités	17
La scolarité selon l'âge	18
La scolarité selon le sexe	19
Le marché du travail	20
Les principaux indicateurs du marché du travail	21
La situation sur le marché du travail selon le statut d'Indien inscrit ou des traités	22
La scolarité et l'emploi	23
L'âge et la participation au marché du travail	24
La participation au marché du travail selon le sexe	25
L'emploi professionnel et sectoriel	26
Les revenus des PNI de Lanaudière	29
Le revenu individuel total avant impôt	30
La composition du revenu	31
Les revenus selon la nation	32
Les revenus selon l'âge	33
Les revenus selon le sexe	34
La scolarité et le revenu	34
Les faibles revenus	36
Les langues parlées	38
Conclusion	39

Graphiques

Graphique 1 SUPERFICIE ET POPULATION DES MRC DE LANAUDIÈRE, 2025	8
Graphique 2 POPULATION SELON LE RECENSEMENT DE 2021	11
Graphique 3 GROUPES D'ÂGE : NA, PN. MANAWAN ET PN INSCRITS, 2021	12
Graphique 4 SCOLARITÉ SELON LE DIPLÔME, 25 À 64 ANS, 2021	14
Graphique 5 SCOLARITÉ ET RÉSIDENCE SUR OU HORS RÉSERVE, PNI DE 25 À 54 ANS, LANAUDIÈRE, 2021	15
Graphique 6 SCOLARITÉ SELON LE DIPLÔME, PNI DE 25 À 64 ANS, PAR MRC, 2021	16
Graphique 7 SCOLARITÉ EN FONCTION DU STATUT D'INDIEN INSCRIT OU DES TRAITÉS, LANAUDIÈRE, 2021	17
Graphique 8 DIPLOMATION SELON L'ÂGE, PNI DE LANAUDIÈRE, 2021	18
Graphique 9 SCOLARITÉ SELON LE SEXE, PNI DE LANAUDIÈRE, 2021	19
Graphique 10 PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL, PNI DE LANAUDIÈRE, 2021	21
Graphique 11 SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL SELON LE STATUT, PNI, LANAUDIÈRE, 2021	22
Graphique 12 TAUX D'EMPLOI SELON LA SCOLARITÉ, LANAUDIÈRE, 2021	23
Graphique 13 PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL SELON L'ÂGE, LANAUDIÈRE, 2021	24
Graphique 14 ÉCARTS DE TAUX DU MARCHÉ DU TRAVAIL ENTRE LANAUDOIS ET PNI, 2021	24
Graphique 15 PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL DES PNI SELON LE SEXE, LANAUDIÈRE, 2021	25
Graphique 16 ÉCART DE PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL ENTRE LES SEXES, LANAUDIÈRE, 2021	26
Graphique 17 RÉPARTITION PROFESSIONNELLE, PNI DE LANAUDIÈRE, 2021	27
Graphique 18 EMPLOI SELON L'INDUSTRIE, PNI DE LANAUDIÈRE, 2021	28
Graphique 19 REVENUS MOYEN ET MÉDIAN DES LANAUDOIS, PNI ET NA, 2020	30
Graphique 20 COMPOSITION DU REVENU, LANAUDIÈRE, 2019	31
Graphique 21 REVENU MOYEN SELON LA NATION, 25 À 54 ANS, LANAUDIÈRE, 2020	32
Graphique 22 REVENU TOTAL MOYEN SELON L'ÂGE, 2019	33
Graphique 23 REVENU SELON LE SEXE, LANAUDIÈRE, 2019	34
Graphique 24 SCOLARITÉ ET REVENU, PREMIÈRES NATIONS, 25 À 64 ANS, 2020	35
Graphique 25 TAUX DE FAIBLE REVENU, 15 ANS ET PLUS, LANAUDIÈRE, 2019	36
Graphique 26 TAUX DE FAIBLE REVENU SELON LE TYPE DE FAMILLE, MRC, LANAUDIÈRE, 2023	37
Graphique 27 LANGUES PARLÉES, PNI DE LANAUDIÈRE, 2021	38

Introduction

Les informations individuelles utilisées dans le présent document proviennent principalement du recensement canadien de 2021. Il s'agit d'une limitation sérieuse à plusieurs égards. En premier lieu, elles datent de cinq ans, et de six ou sept ans pour ce qui est du revenu annuel. Ensuite, ces renseignements ont été recueillis dans la conjoncture exceptionnelle de la pandémie de COVID 19. Celle-ci a affecté non seulement les chiffres, dont ceux portant sur le marché du travail et le revenu, mais aussi le processus de collecte lui-même.

L'utilisation d'autres sources pour certaines variables permet afin de contextualiser, de compléter et de rafraîchir les informations issues du décompte de 2021. Le portrait des régions et des municipalités régionales de comté (MRC), et l'indice de vitalité économique (IVE) de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) sont également mis à profit. Ces sources ne fournissent pas le niveau de détail équivalent à celui du recensement, mais elles ont le mérite d'être plus actuelles par rapport à certains paramètres d'intérêt, en plus d'offrir une contextualisation éclairante.

Le territoire et sa diversité sont d'abord présentés, car cette dernière exerce une grande influence sur la nature même de la région, qui n'est en rien monolithique, à l'instar d'autres régions québécoises dont la création a répondu à des impératifs administratifs plus qu'à des réalités historiques ou socio-économiques.

La démographie est examinée par la suite, incluant l'évolution récente et appréhendée et la pyramide des âges. La spécificité des PNI y est mise en évidence. La section suivante aborde la scolarité, qui constitue un défi prioritaire pour les PNI, car ses effets se manifestent dans la participation au marché du travail, ainsi que sur le revenu. Plusieurs variables influencent l'accès à la formation et la réussite, dont le lieu de résidence et l'âge. Le sexe joue aussi un rôle important, davantage encore que dans toute la société au sein de laquelle les femmes ont progressé rapidement depuis au moins un demi-siècle.

Le marché du travail est étudié selon divers angles, dont le lieu de résidence, la scolarité et le sexe, l'âge, la structure professionnelle et sectorielle, en ayant toujours à l'esprit les comparaisons avec la population régionale. Les limites du recensement sont rappelées, dont le fait qu'il s'agit d'un instantané observé dans un moment très particulier, celui de la pandémie de COVID 19.

Le revenu, ses sources, et sa distribution selon l'âge, le sexe, le lieu de résidence et la scolarité sont abordés ensuite. Comme il est rappelé dans cette partie du texte, la question du revenu est éminemment complexe. Nous ajoutons des informations produites plus récemment par l'ISQ à ce qui se trouve dans l'exercice censitaire, afin d'apporter un complément contextuel utile à la compréhension de certains défis.

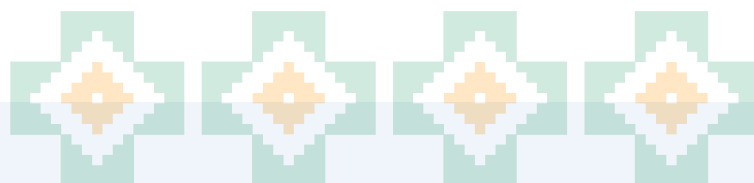
Enfin, les langues parlées par les PNI de Lanaudière sont considérées, car elles vont de pair avec la scolarité, l'emploi et le revenu. De plus, la maîtrise d'une langue autochtone est un puissant marqueur de l'identité, et il ressort de cela que la localisation des personnes joue un rôle prépondérant en la matière. Une brève conclusion rappelle les constats principaux et suggère quelques éléments de réflexion.



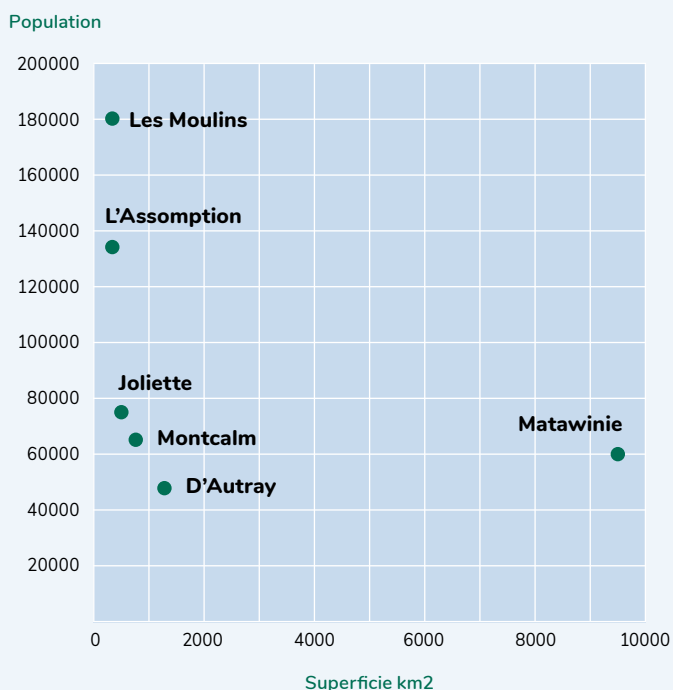
Le territoire de Lanaudière

La région administrative de Lanaudière a une superficie de 12 308 km² et est constituée de six MRC : D’Autray, L’Assomption, Joliette, Matawinie, Montcalm et les Moulins. Cinquante-sept (57) municipalités s’y trouvent, en plus d’une réserve atikamekw (Manawan), et de douze territoires non organisés en municipalités. Elle comporte également sept arrondissements de recensement (AR), d’après la définition qu’en donne Statistique Canada, soit Joliette, Berthierville, Rawdon, Repentigny, Saint-Jean-de-Matha, Terrebonne et Sainte-Julienne. De plus, la partie sud-ouest du territoire appartient à la RMR de Montréal. Lanaudière comptait 561 326 personnes en 2025, selon l’Institut de la statistique du Québec. Un peu plus d’un pour cent d’entre elles sont des PNI.

La région administrative, comme son nom l’indique, a pour vocation d’organiser les services gouvernementaux et paragonnementaux sur le terrain. Elle est une création assez récente, puisqu’elle fut instituée en 1987, et elle abrite des réalités historiques et socio-économiques fort diverses, au même degré que pour d’autres régions administratives, dont les Laurentides voisines et L’Outaouais. Au moins trois sous-régions distinctes s’y retrouvent : au sud-ouest, la MRC des Moulins est très urbanisée, et elle fait partie de la RMR de Montréal. À l’est et au centre, l’espace est composé en majeure partie de zones agricoles ou industrielles. Au nord, la Matawinie, dont la superficie couvre plus des trois quarts de la région, est essentiellement touristique et forestière. La réserve de Manawan est enclavée dans celle-ci. La population des MRC varie presque systématiquement de manière inverse à la taille de chacune. Ainsi, la MRC des Moulins est la plus peuplée, mais son territoire est le deuxième plus petit, tandis que la densité est faible pour la Matawinie. Les disparités marquées entre ces composantes géographiques se répercutent dans les données démographiques et socio-économiques, comme nous le verrons dans les différentes sections du document.



GRAPHIQUE 1
SUPERFICIE ET POPULATION DES MRC DE LANAUDIÈRE, 2025



LA RÉGION DE LANAUDIÈRE

25 MIN DE MONTRÉAL

45 MIN DE TROIS-RIVIÈRES

2H DE QUÉBEC



La population des PNI de Lanaudière selon le recensement de 2021

LA CARTE QUI SUIT FOURNIT LE DÉCOUPAGE RÉGIONAL SELON LES MRC.



La population totale

Les résidents de Lanaudière étaient au nombre de 528 598 en 2021, soit 6,2 % du total québécois. Quant aux PNI, on en comptait 6 710, dont 25 ou 30 Inuit (l'arrondissement varie entre différents fichiers du recensement). Les effectifs régionaux ont crû plus rapidement que ceux de la province entre 2016 et 2021, 6,8 % versus 4,1 %, d'abord à cause de la mobilité interrégionale qui a favorisé les banlieues et les territoires périurbains. De son côté, l'effectif PNI aurait bondi de 72,7 %, ce qui semble étonnant au premier abord. Quant aux « Indiens inscrits ou des traités », selon l'appellation officielle de la Loi sur les Indiens, leur nombre a aussi augmenté fortement, de 2 375 à 3 660, une hausse de 53,7 %.¹ Cependant, la population de Manawan, la seule réserve indienne dans Lanaudière, a reculé entre 2016 et 2021 de 60 personnes, pour s'établir à 2 000 lors du plus récent recensement.²

Notons que ces nombres restreints occasionnent des difficultés d'analyse, car ils peuvent différer considérablement d'un moment à l'autre, sans qu'une explication claire puisse en être donnée. Et l'examen plus détaillé selon certains paramètres, tels le sexe, l'âge, la scolarité ou la profession, accentue parfois les problèmes de variation au-delà de ce qui semble vraisemblable. Différentes stratégies peuvent être envisagées afin de parer ces écueils. Par exemple, des comparaisons sont utiles : soit avec d'autres groupes régionaux de PNI, ou avec la société avoisinante qui partage certaines caractéristiques déterminantes, comme l'âge, le niveau de scolarité, ou encore la localisation sur le territoire. Nous y aurons souvent recours dans ce document.

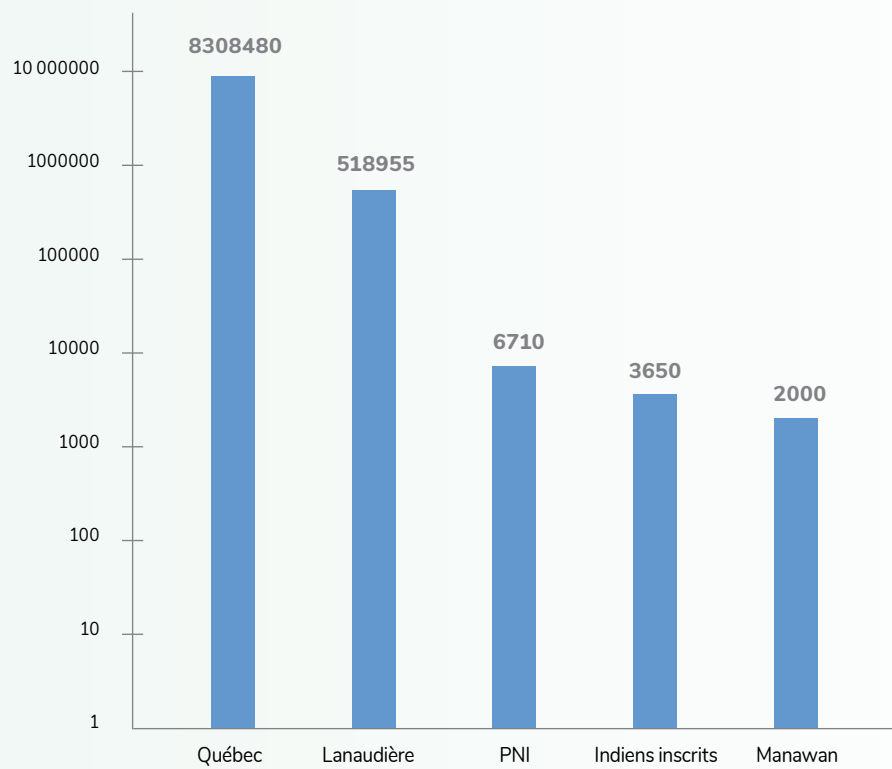
Les PNI de Lanaudière comptaient pour 5,1 % des PNI québécois, dont 5,7 % des PN et 0,2 % des Inuit, soit légèrement moins que la part québécoise totale de ces nations. Ils représentent 1,3 % de la population lanauoise ; tandis qu'à l'échelle du Québec, les PNI sont 1,6 % des résidents. Les femmes PNI étaient un peu plus nombreuses que les hommes, 3 400 contre 3 310.

1 L'écart entre le nombre d'Indiens inscrits et celui des répondants qui affirment une identité autochtone provient du fait que le recensement se base sur l'autoréponse, tandis que les Indiens inscrits le sont en vertu d'un acte administratif. Au fil du temps, un phénomène de migration identitaire a été observé : des personnes qui ne s'identifiaient pas précédemment comme PNI ou Autochtones, notamment Métis, l'ont fait en nombre accru d'un recensement au suivant, de sorte que les répondants qui revendiquent une identité autochtone ou PNI ont progressé plus rapidement que les Indiens inscrits ou des traités

2 Le cas de Manawan n'est pas unique. Un peu partout au Canada, les populations sur réserve augmentent plus lentement, ou diminuent, tandis que les PNI, inscrits ou non au registre fédéral des Indiens, sont en forte croissance. Plusieurs facteurs sont à l'œuvre, dont les possibilités d'emploi et d'études avancées, l'accès à des soins de santé et à d'autres services sociaux, l'exiguïté du territoire de la communauté, et la disponibilité de logements sur celui-ci.



GRAPHIQUE 2
POPULATION SELON LE RECENSEMENT DE 2021¹



Source : Statistique Canada, Profils du recensement 2021

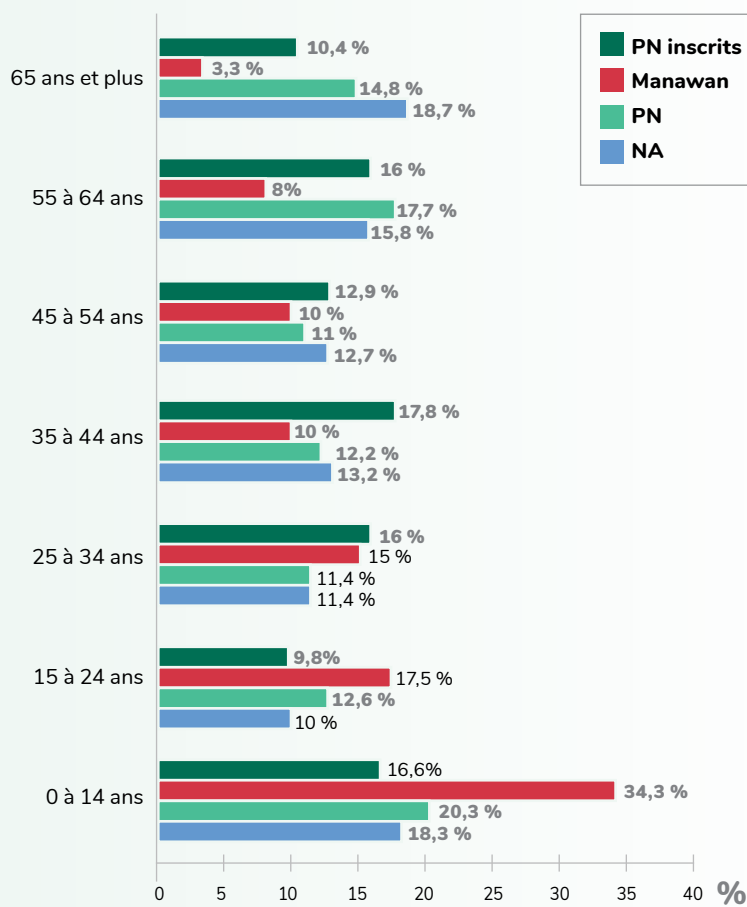
¹ Nous avons utilisé une échelle semi-logarithmique, compte tenu des grandeurs impliquées. Ainsi, le Québec est sous la valeur verticale de 10 millions, Lanaudière sous celle de 1 million, et les PNI en haut de celle de mille, et sous celle de 10 000.

La structure par âge des PNI

Les PNI de Lanaudière sont plus jeunes que les Non Autochtones (NA), comme c'est le cas ailleurs au Québec. Les enfants de moins de quinze ans représentent 20,3 % des PNI, contre 18,3 % dans le cas de Lanaudière, tandis que chez les plus de soixante-cinq ans, ils forment 14,8 % des PNI, et 18,7 % des Lanaudois. Jusqu'à vingt-cinq ans, les PNI ont des effectifs relatifs supérieurs, et l'inverse s'observe à partir de trente-cinq ans.

Les différences sont beaucoup plus marquées quand on compare Manawan, tant au groupe des PNI qu'à la société régionale. Plus du tiers des gens de la réserve ont moins de quinze ans, et plus de la moitié a moins de vingt-cinq ans, tandis qu'à peine 3,3 % ont plus de soixante-cinq ans. En fait, lorsque l'on exclut Manawan du portrait régional des PNI, ceux qui sont des Indiens inscrits ou des traités se rapprochent davantage de la population lanaudaise quant à la pyramide d'âge, tout en demeurant plus jeunes en général. Un sixième d'entre eux (16,6 %) a moins de quinze ans, près de 10 % (9,8 %) ont entre quinze et vingt-quatre ans, mais 10,4 % ont plus de 65 ans, soit un pourcentage trois fois supérieur à celui de Manawan.

GRAPHIQUE 3
GROUPES D'ÂGE : NA, PN, MANAWAN
ET PN INSCRITS¹, 2021



L'âge médian était de 42 ans au Québec en 2021 et de 37,2 pour les PNI. Dans le cas de Lanaudière, il était quelque peu supérieur à 39,2 pour les PNI, et à 42,4 pour la population régionale. Cependant, il se situait à 27,3 à Manawan, ce qui correspond à peu de choses près à ce qui est observé dans l'ensemble des communautés PNI de la province, où la proportion des très jeunes est élevée, et celle des plus âgés beaucoup plus faible qu'ailleurs. Ces différences affectent tous les autres indicateurs socio-économiques, dont la scolarité, la participation au marché du travail, et le revenu par personne.

Source : Statistique Canada, Profils du recensement.

1 NA : non autochtones ; PN : Premières Nations ; PN inscrits de 5 MRC, sauf Matawinie. Compte tenu du petit nombre d'Inuit, seuls les PN ont été considérés ici.



Projections démographiques

Il n'existe pas de projection démographique distincte pour les PNI de Lanaudière. D'après l'ISQ, la population lanadoise devrait plafonner autour de l'année 2035, pour s'établir à 600 000 selon le scénario de référence. Il s'agit d'une augmentation plus grande que celle du Québec. Quant aux PNI, leur progression provinciale devrait être supérieure, soit d'environ 30 % d'ici 2041, contre 11 % pour le Québec et 16 % pour la région. Il existe également une projection pour les municipalités, dont Manawan, pour laquelle on prévoit une croissance de près de 500 personnes à l'horizon de 2041, dans le scénario de référence de l'ISQ, une expansion de 25 %. Notons que cette prévision diffère de ce qui a été constaté lors des années récentes au cours desquelles l'effectif de la réserve a diminué. Quoiqu'il en soit, si l'ensemble de ces projections s'avère, le nombre de PNI de Lanaudière devrait augmenter beaucoup plus modérément que ce qui a été observé entre les deux derniers recensements canadiens, tout en surpassant l'évolution du reste de la population.

La scolarité

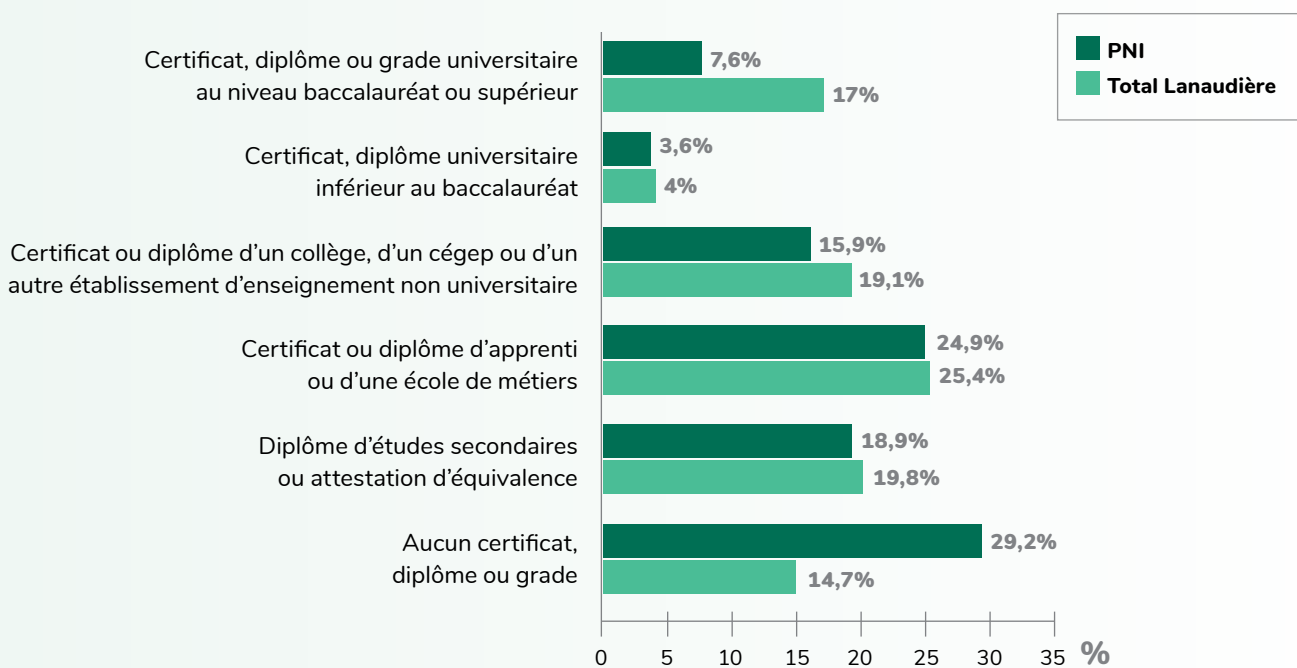
La scolarité est, de même que la localisation, l'un des deux déterminants majeurs de l'emploi et du revenu. À cet égard, les PNI souffrent d'un retard par rapport à leurs concitoyens. Ce retard se comble progressivement depuis quelques décennies, mais c'est un lent processus.

La cohorte des 25 à 64 ans est considérée, car elle est à la fois la plus susceptible d'avoir complété son parcours scolaire, et la plus active sur le marché du travail, c'est pourquoi nous la retenons pour examen. En 2021, les PNI sans certificat ou diplôme étaient proportionnellement deux fois plus nombreux (29,2 %) que les Lanaudois en général (14,7 %). À l'inverse, ils étaient plus de deux fois moins nombreux (7,6 % contre 17 %) à détenir un diplôme universitaire. À peu de choses près, cette

situation reflète ce qu'on observe dans l'ensemble du Québec. Nous verrons plus avant comment cela affecte la participation au marché du travail et le revenu.

En tant que collectivité, les PNI de Lanaudière sont nettement défavorisés sur le plan scolaire. Cependant, des différences importantes existent selon le statut (Indien inscrit ou des traités), la résidence dans une réserve ou hors réserve, dans la zone métropolitaine ou à l'extérieur de celle-ci. L'âge et le sexe sont deux autres variables qui ont également une incidence observable.

GRAPHIQUE 4
SCOLARITÉ SELON LE DIPLÔME, 25 À 64 ANS, 2021



Source : Statistique Canada, Profils du recensement

La scolarité selon le lieu de résidence

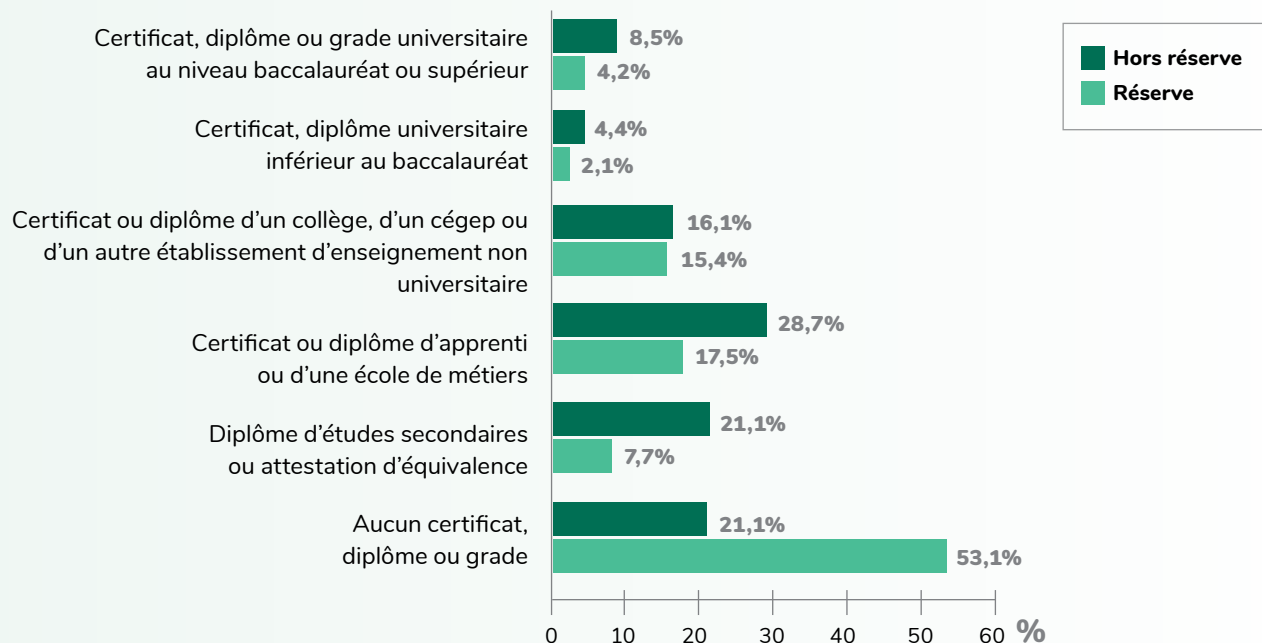
La localisation sur le territoire est très corrélée à la scolarisation. Les PNI de Matawinie, qui inclut Manawan, sont beaucoup moins scolarisés que ceux qui habitent plus au sud, plus près de zones urbanisées, ou dans celles-ci. Ainsi, les PNI de l'Assomption et des Moulins étaient proportionnellement trois fois moins nombreux que ceux de Matawinie à ne pas posséder de certificat ou de diplôme, et ils étaient environ quatre fois plus susceptibles de détenir un diplôme universitaire. Règle générale, plus l'éloignement par rapport à la RMR de Montréal est grand, et plus la scolarité est faible parmi les PNI, mais aussi dans la population régionale. À nouveau, cette situation n'est pas propre à Lanaudière, car elle se retrouve ailleurs au Québec ou au Canada. Néanmoins, les variations entre MRC sont moins marquées dans

l'ensemble de la population que chez les PNI. Par exemple, 20,1 % des habitants de Matawinie étaient sans diplôme, contre 11,2 % de ceux des Moulins ou de l'Assomption. Donc, même en présence d'écarts territoriaux pour tout le monde en matière d'éducation, il demeure que le phénomène est nettement accentué pour les PNI.

La présence sur ou hors réserve constitue une autre dimension importante de la scolarisation des PNI de Lanaudière. Ainsi, parmi les 25 à 54 ans, ceux qui habitaient sur réserve étaient sans diplôme dans 53,1 % des cas, alors qu'ils étaient 21,1 % dans cette situation hors réserve. Et à l'opposé, les détenteurs d'un diplôme universitaire étaient proportionnellement deux fois plus nombreux hors réserve (8,5 % contre 4,2 %). La résidence sur réserve est de même synonyme d'éloignement des grands centres de population et de l'accès aux études plus avancées. Toutefois, même la scolarisation de niveau secondaire est extrêmement faible à Manawan.

GRAPHIQUE 5

SCOLARITÉ ET RÉSIDENCE SUR OU HORS RÉSERVE, PNI DE 25 À 54 ANS, LANAUDIÈRE, 2021¹



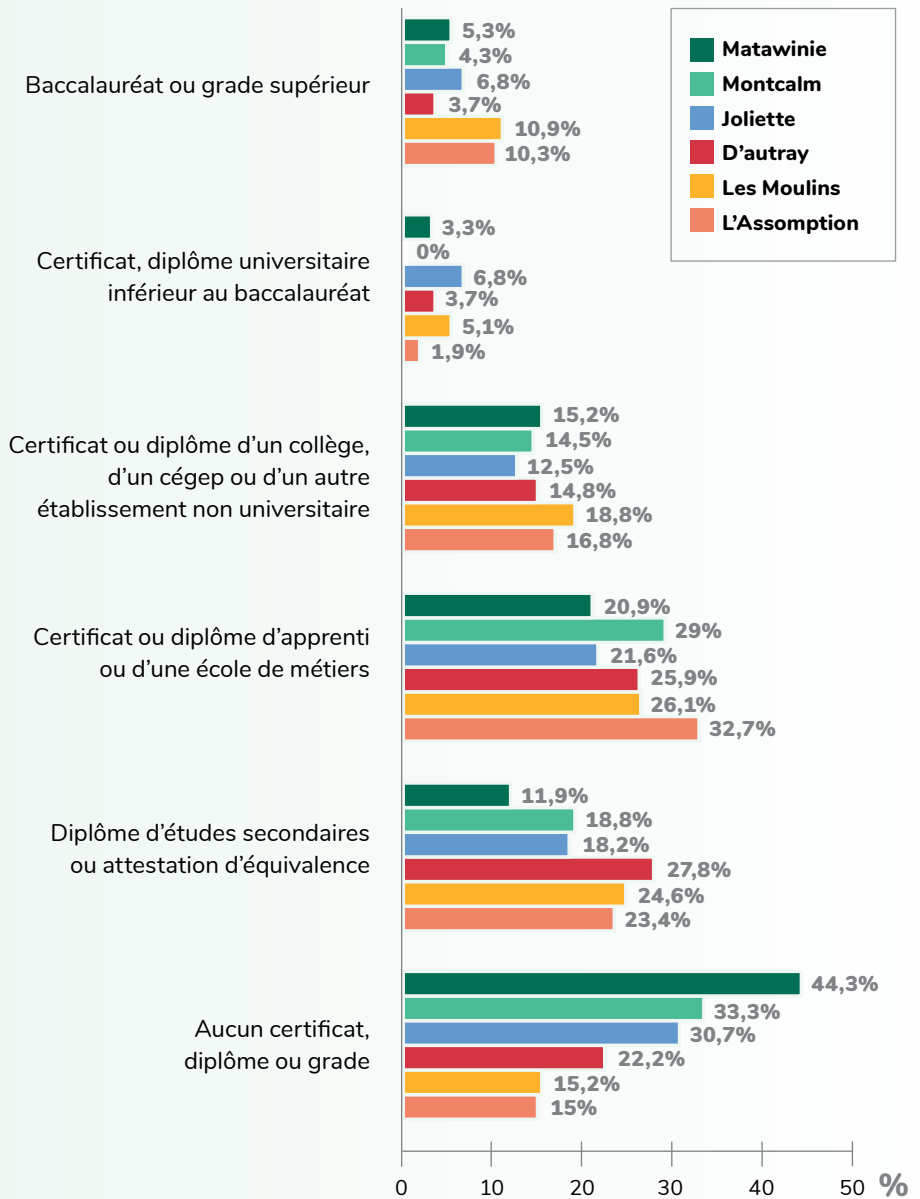
Source : Statistique Canada, fichier CO-2391 Tableau A14, commande spéciale d'EQ

¹Le groupe des 25 à 54 ans est celui retenu dans le fichier utilisé.

L'influence de la MRC de résidence apparaît aussi nettement au graphique 6. Les PNI des MRC plus au sud et à l'ouest, et donc plus près de Montréal, sont plus scolarisés, tandis que ceux de Matawinie sont beaucoup plus susceptibles de ne détenir aucun diplôme.



GRAPHIQUE 6
SCOLARITÉ SELON LE DIPLÔME,
PNI DE 25 À 64 ANS, PAR MRC, 2021



Source : Statistique Canada, Profils du recensement

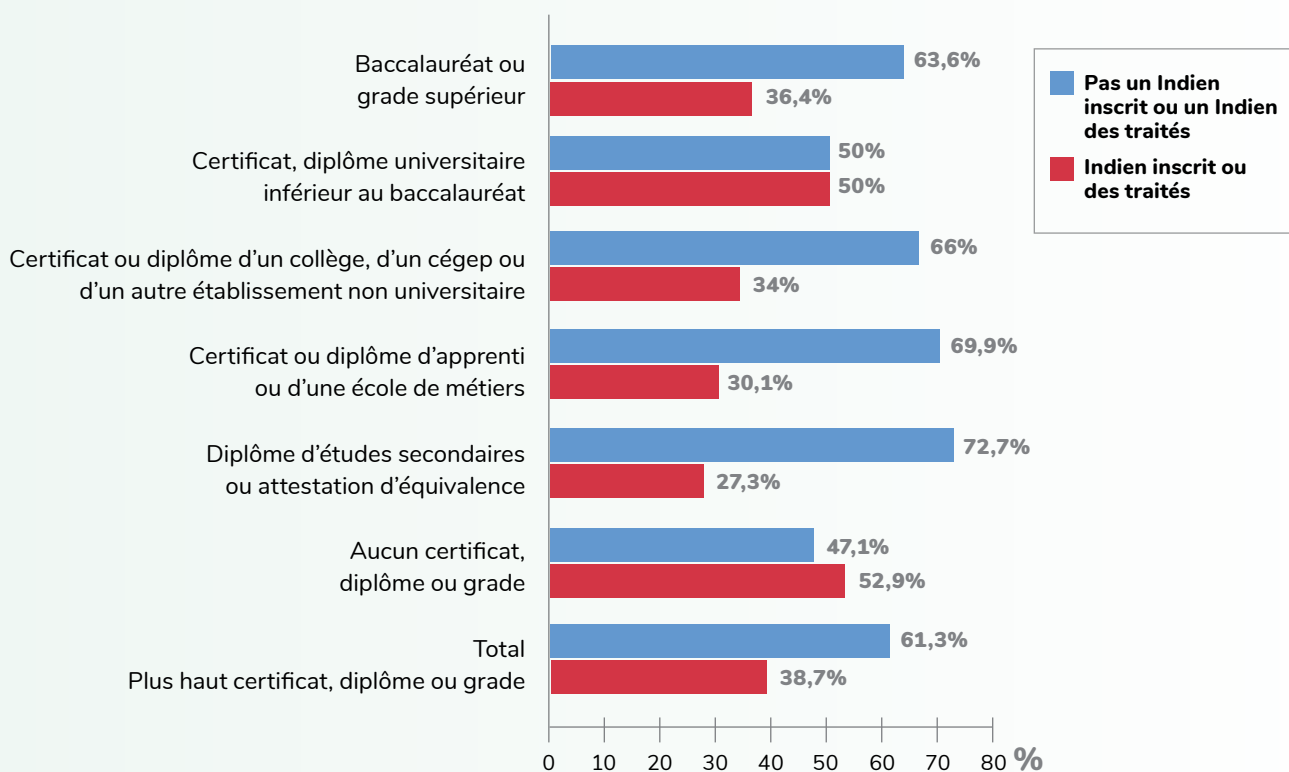
La scolarité selon le statut d'Indien ou des traités

Le statut d'Indien inscrit ou des traités est lui aussi très corrélé à la scolarité dans Lanaudière. Cela découle notamment du fait que plus des deux tiers de ces personnes âgées de quinze ans et plus habitent dans la MRC de Matawinie, et plus particulièrement à Manawan.

Le statut et la résidence vont de pair avec la plus faible scolarisation. Dans l'ensemble, les Indiens inscrits ou des traités de quinze ans et plus comptent pour légèrement moins de 40 % des PNI de la région (38,7 %), mais pour 52,9 % de ceux qui n'ont pas de diplôme, pour approximativement le quart de ceux qui ont un diplôme secondaire (27,3 %), et un peu plus du tiers des universitaires (36,4 %). Ils sont donc surreprésentés dans les plus faibles niveaux, et sous-représentés dans les plus élevés.

GRAPHIQUE 7

SCOLARITÉ ET RÉSIDENCE SUR OU HORS RÉSERVE, PNI DE 25 À 54 ANS, LANAUDIÈRE, 2021¹

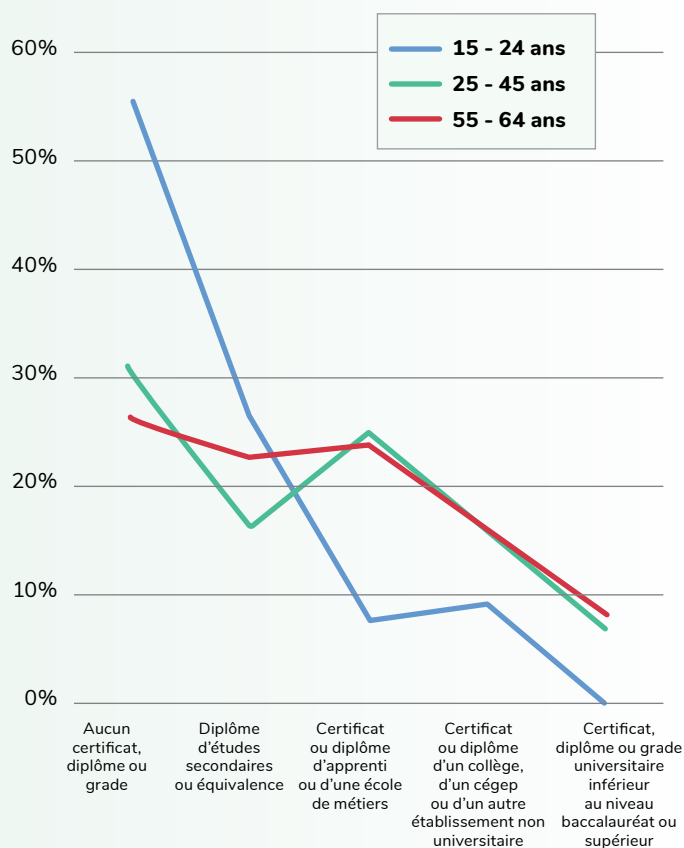


Source : Statistique Canada, fichier CO-2391, Tableau 14A, commande spéciale d'EQ.

La scolarité selon l'âge

La scolarité selon l'âge évolue de deux manières distinctes, et en partie opposées. Le recensement la mesure pour les quinze ans et plus. Or, les plus jeunes sont souvent moins scolarisés parce qu'ils n'ont pas encore terminé leur parcours académique. À l'inverse, les personnes âgées sont aussi souvent moins scolarisées, du fait que le processus collectif de scolarisation a débuté tardivement au Québec et que cela prend du temps pour rattraper les sociétés les plus avancées à ce chapitre. Cette situation est encore plus évidente chez les populations autochtones.

GRAPHIQUE 8
SCOLARITÉ ET RÉSIDENCE SUR OU
HORS RÉSERVE, PNI DE 25 À 54 ANS,
LANAUDIÈRE, 2021¹



Source : Statistique Canada, Profils du recensement

Le pourcentage des jeunes PNI qui n'ont pas de diplôme est très élevé dans Lanaudière. Cela s'explique par le fait que plus de trois quarts des personnes de ce groupe qui vivent en Matawinie se trouvent dans cette situation. Ils constituent également la vaste majorité, plus des quatre cinquièmes, des jeunes PNI de la région.

Les 25 à 54 ans, qui composent le noyau dur du marché du travail, présentent également un faible niveau de solarisation, car 31,2 % sont sans diplôme, et 16,7 % ont un diplôme de niveau secondaire, ce qui est inférieur aux résultats des 55 à 64 ans. Les 25 à 34 ans sont moins scolarisés que les 35 à 44 ans, et que les 45 à 54 ans. Il semble donc y avoir un enjeu particulièrement aigu chez les PNI de moins de trente-cinq ans de la région.

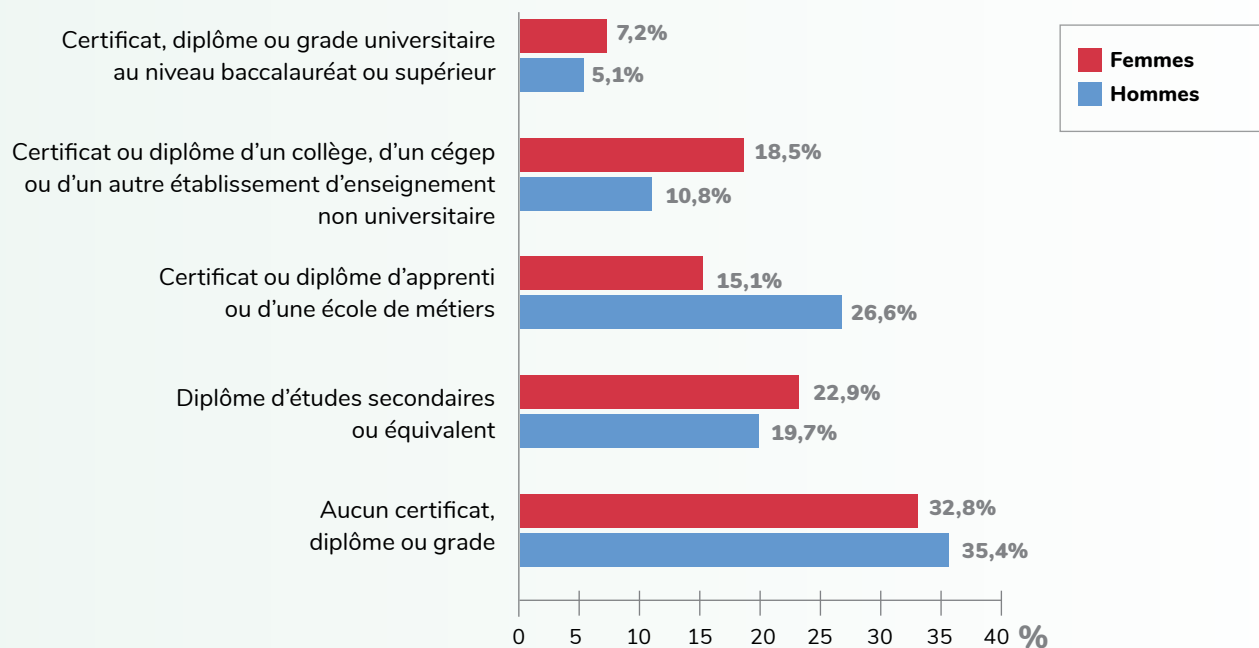
Les PNI de Lanaudière de moins de 55 ans sont plus susceptibles de ne pas détenir de diplôme que les PNI de la province. Cela est également vrai aux niveaux secondaire et collégial. Cependant, ils sont plus porteurs d'un diplôme universitaire chez les 25 à 54 ans (3,9 % contre 3,2 %). On observe donc des disparités plus grandes que dans l'ensemble du Québec.

La scolarité selon le sexe

Comme c'est le cas de plus en plus dans la population en général, et plus encore chez les PNI, les femmes sont plus scolarisées que leurs concitoyens dans la région. Elles le sont dès le diplôme secondaire, à l'exception des certificats ou diplômes d'apprenti ou d'école de métier.

Presque deux fois plus de femmes que d'hommes sont diplômées chez les PNI au niveau collégial. À l'université, l'écart relatif de 2,1 points de pourcentage représente une différence de 40 %. Toutefois, les femmes PNI, tout comme les hommes, sont plus de deux fois moins susceptibles d'être diplômées universitaires dans la région que leurs concitoyennes et concitoyens : 16 % des Lanaudoises ont un tel niveau de scolarité, et 11,4 % des hommes.

GRAPHIQUE 9
SCOLARITÉ SELON LE SEXE, PNI DE LANAUDIÈRE, 2021



Source : Statistique Canada, Profils du recensement



Le marché du travail

Nous présenterons d'abord les grands indicateurs de la population en âge de travailler, de la population active, de l'emploi et du chômage pour les PNI de la région, puis nous examinerons les mêmes variables que pour la scolarité, afin de dégager une description plus détaillée de la situation pour ces personnes.

Soulignons quelques limitations importantes de cet examen. Tout d'abord, les questions posées s'adressent à un échantillon de 25 % des répondants, ce qui affecte la robustesse des résultats lorsqu'ils portent sur une petite population, comme c'est le cas ici. Puis, même dans des circonstances idéales, le portrait obtenu est une image fixe prise à un moment précis dans le temps. Même nous pouvons comparer les données censitaires quinquennales, la conjoncture économique prévalente peut être différente d'un moment à l'autre, sans que cela indique que les tendances de long terme aient changé pour autant. Enfin, le recensement de 2021 a eu lieu durant la pandémie de COVID-19, ce qui a grandement affecté la participation au marché du travail, de même que les revenus des personnes. Nous tenterons tout de même d'y voir le plus clair possible dans ces conditions.

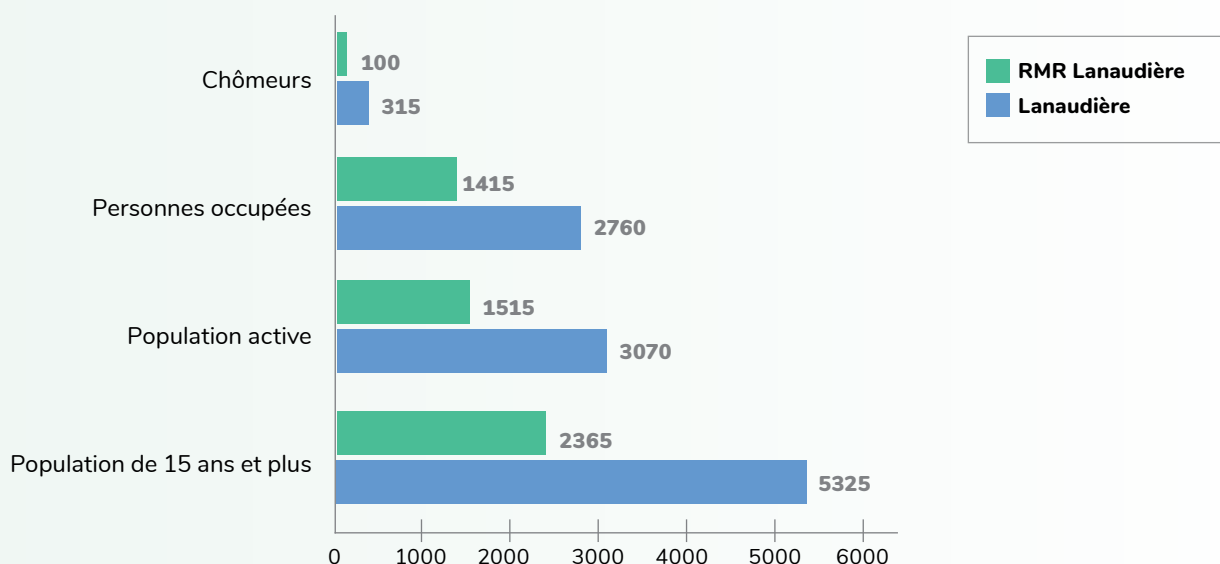
Les principaux indicateurs du marché du travail

Les individus de quinze ans et plus sont considérés en âge de travailler par Statistique Canada, et ce, sans limite supérieure. Le graphique 10 présente ces données pour tous les PNI de Lanaudière, ainsi que pour le sous-groupe localisé dans la RMR de Montréal. Approximativement 44 % des PNI vivent dans la partie métropolitaine de la région. Ils constituent tout près de 50 % de la population des PNI, et un peu plus de la

moitié des personnes occupées, c'est-à-dire en emploi. Cependant, ils ne sont qu'environ 30 % des chômeurs. L'attachement au marché du travail des PNI est donc supérieur dans la section appartenant à la RMR, comme c'est d'ailleurs le cas pour l'ensemble de la population. Cela se traduit par des taux d'activité et d'emploi plus élevés et un taux de chômage inférieur.

GRAPHIQUE 10

PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL, PNI DE LANAUDIÈRE, 2021



Source : Statistique Canada, fichier CO-2391, Tableau 14D, commande spéciale d'EQ.

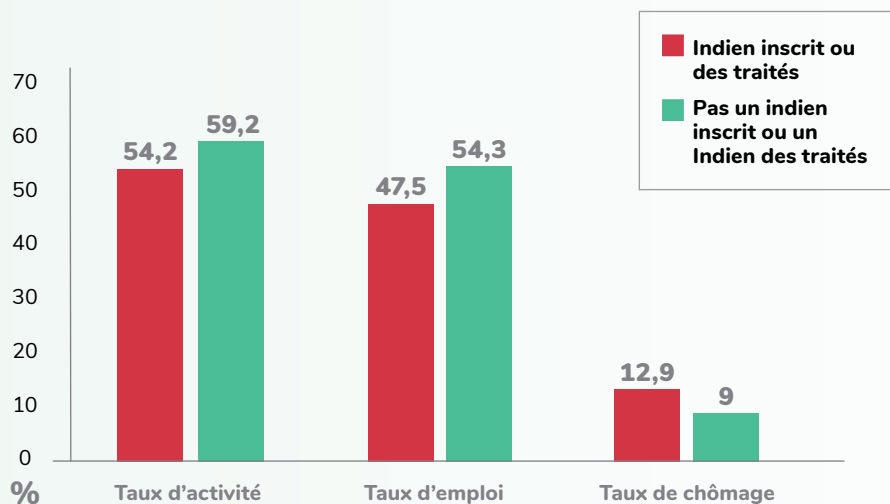
Les indicateurs des PNI métropolitains diffèrent peu de ceux de tous les Lanaudois : le taux d'activité de 64,1 % est identique, et le taux d'emploi s'avère légèrement inférieur de 0,2 point de pourcentage, soit 59,8 %. Ce dernier est plus élevé de huit points de pourcentage à celui des PNI de toute la région. Si on ne considère que les PNI hors RMR, leur taux d'emploi de 45,4 % est inférieur de plus de quinze points de pourcentage par rapport à celui des PNI de la RMR. Pour tous les Lanaudois, ceux de la RMR ont un taux d'emploi supérieur de 11,4 % à celui de leurs concitoyens de l'extérieur du Grand Montréal. Le contraste est donc marqué entre les résidents de la zone métropolitaine et les autres Lanaudois, PNI ou pas. Matawinie est la MRC dont les habitants participent le moins au marché du travail. Le taux d'activité est de 52,5 % (49,9 % pour les PNI), et le taux d'emploi, de 47,7 % (42,3 % pour les PNI). Nous insistons moins sur les données du chômage, car elles sont plus volatiles à cause des petits nombres concernés. Mentionnons que pour la région dans sa totalité, les PNI ont un taux de chômage de 8 %, et il est de 6,3 % pour tous les Lanaudois. Au sein de la partie RMR, ces taux sont respectivement de 5,8 % et de 6,2 %.

Au total, les PNI sont donc moins présents sur le marché du travail et en emploi, et ils chôment davantage. La localisation sur le territoire joue toutefois un grand rôle, la proximité de Montréal influant favorablement sur tous les indicateurs.

La situation sur le marché du travail selon le statut d'Indien inscrit ou des traités

Les Indiens inscrits ou des traités participent moins au marché du travail, et ils travaillent en plus petit nombre, mais leur taux de chômage est supérieur à celui des non-inscrits. Cela va de pair avec à la fois leur plus faible scolarisation et leur localisation plus éloignée de Montréal.

GRAPHIQUE 11
SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL SELON LE STATUT,
PNI, LANAUDIÈRE, 2021



Source : Statistique Canada, fichier 98100425.ivt

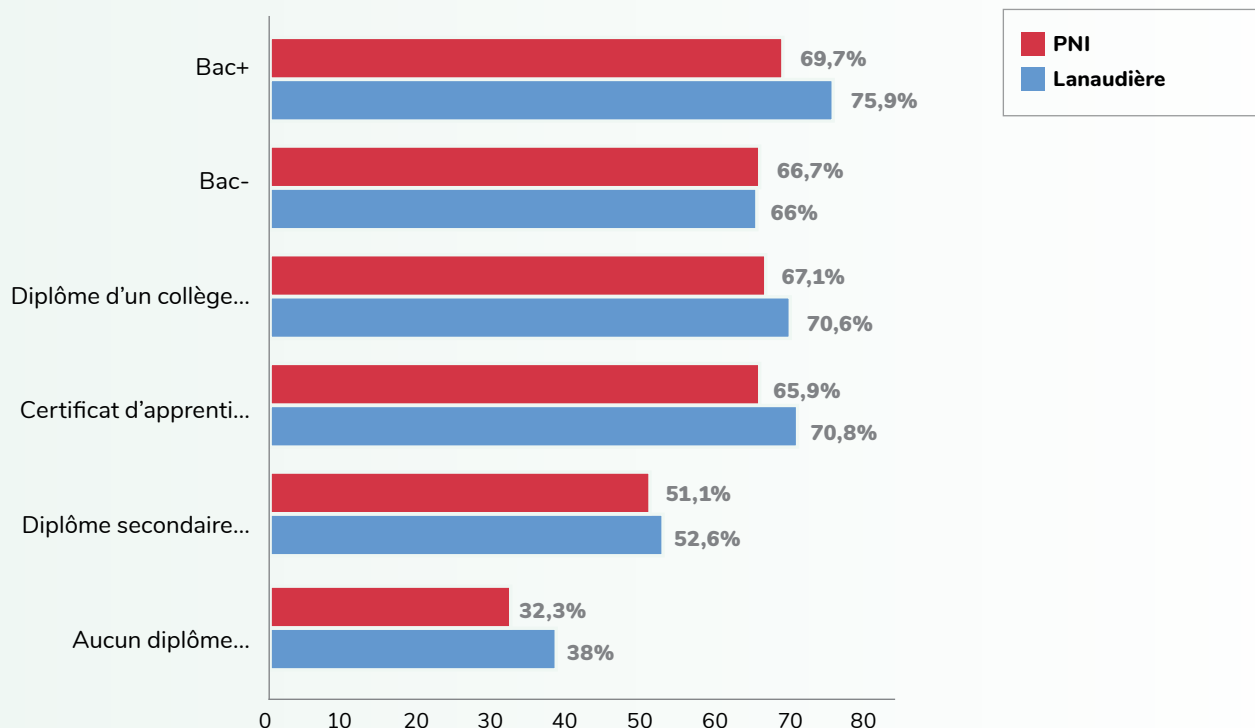


La scolarité et l'emploi

Les PNI de Lanaudière participent plus au marché du travail lorsqu'ils sont scolarisés. Leur comportement ne diffère pas à cet égard de celui du reste de la population régionale ou québécoise. Cependant, les taux d'emploi sont plus faibles pour chaque niveau d'étude, à l'exception de ceux, peu nombreux, qui détiennent un certificat universitaire inférieur au baccalauréat. Les écarts sont toutefois modestes, sauf pour les personnes sans diplôme, qui sont nombreuses à Manawan et en Matawinie. La scolarité se combine à la localisation comme facteur explicatif des taux d'activité et d'emploi.

La relation entre l'emploi, la scolarité et le sexe constitue également un aspect important de la réalité des PNI de Lanaudière. Les hommes sans diplôme sont occupés à 42,2 %, et les femmes à 22,4 %. La différence s'atténue à mesure que la formation progresse. Les titulaires d'un diplôme universitaire travaillent dans 69,6 % des cas, tandis que 63,3 % des détentrices le font. Il s'agit d'une preuve additionnelle du rendement supérieur des études pour les femmes, les hommes ayant plus accès à des emplois disponibles et payants dans la construction ou dans d'autres domaines, et ceux-ci ne nécessitent pas toujours une scolarité de niveau collégial ou universitaire.

GRAPHIQUE 12
TAUX D'EMPLOI SELON LA SCOLARITÉ, LANAUDIÈRE, 2021¹



Source : Statistique Canada, fichier 98100425.ivt.

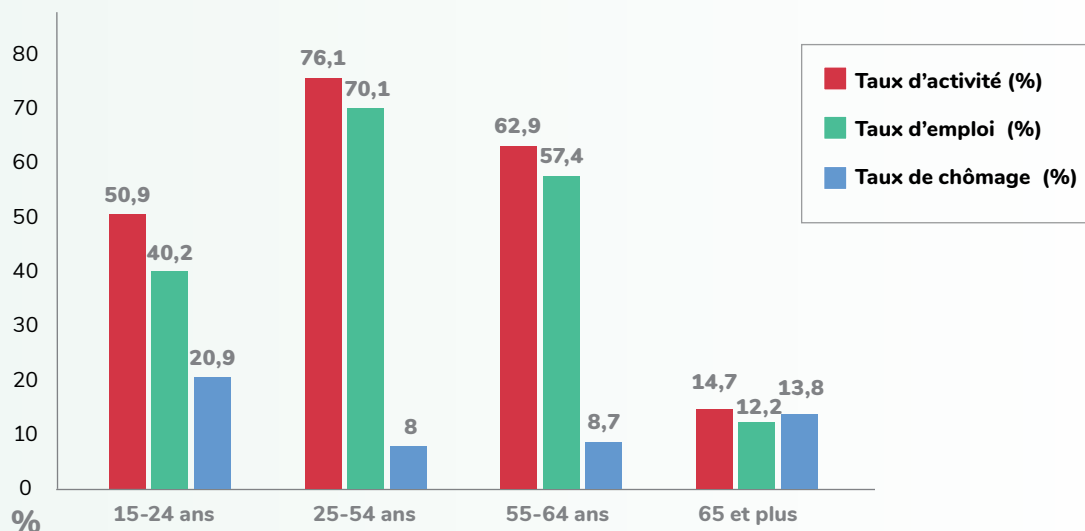
¹ Voici les nomenclatures complètes pour les diplômes : aucun certificat, diplôme ou grade ; Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence ; certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers ; certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire ; certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat ; baccalauréat ou grade supérieur.

L'âge et la participation au marché du travail

Tout comme la scolarité, l'âge est un déterminant important de la participation au marché du travail. Les jeunes de 15 à 24 ans forment un premier contingent dont l'activité est réduite, surtout parce qu'ils sont souvent aux études. Entre 25 et 54 ans, la participation est habituellement la plus forte ; mais les plus âgés, de 55 à 64 ans, ont eu tendance à accroître leur présence depuis quelques années. Après 65 ans, la participation décline rapidement. La question est donc de savoir en quoi le comportement des PNI diffère de celui de leurs concitoyens régionaux

GRAPHIQUE 13

PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL SELON L'ÂGE, LANAUDIÈRE, 2021

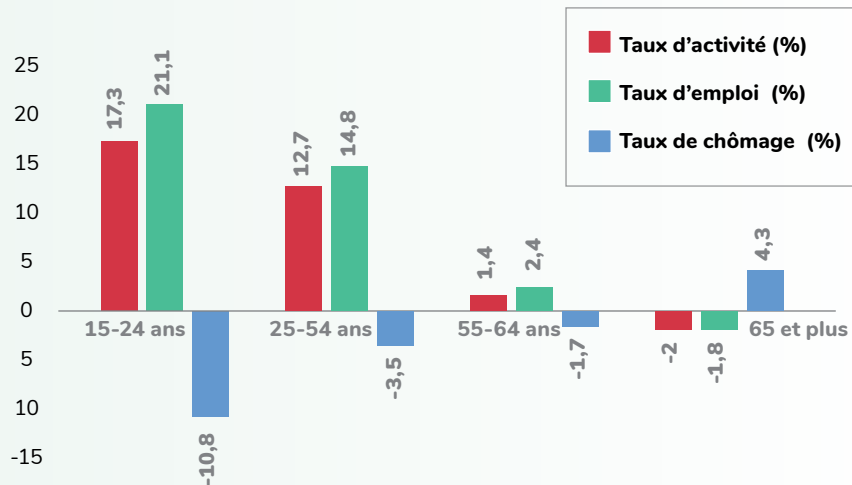


Source : Statistique Canada, fichier CO-2396

En comparaison des autres Lanaudois, les PNI de tous les âges ont des taux d'activité et d'emploi inférieurs, et un taux de chômage supérieur, sauf chez les plus de 65 ans, où l'inverse s'observe. En fait, l'écart est maximal parmi les moins de 25 ans, et il diminue progressivement par la suite.

GRAPHIQUE 14

ÉCARTS DE TAUX DU MARCHÉ DU TRAVAIL ENTRE LANAUDOIS ET PNI, 2021



Source : Statistique Canada, fichier CO-2396, Tableau 14 B. Compilation spéciale pour Emploi-Québec

Cette différence quant à la situation vis-à-vis le marché du travail selon l'âge entre PNI et NA s'observe ailleurs au Québec, notamment en Outaouais et dans le Nord-du-Québec. La scolarité et la composition de l'activité économique figurent sans doute parmi les explications possibles. Par exemple, les jeunes ont tendance à beaucoup œuvrer dans des industries, tels le commerce de détail ou l'hébergement et la restauration, où ils occupent des emplois de transition ou d'entrée, et ces emplois sont plus fréquents en RMR ou dans les villes

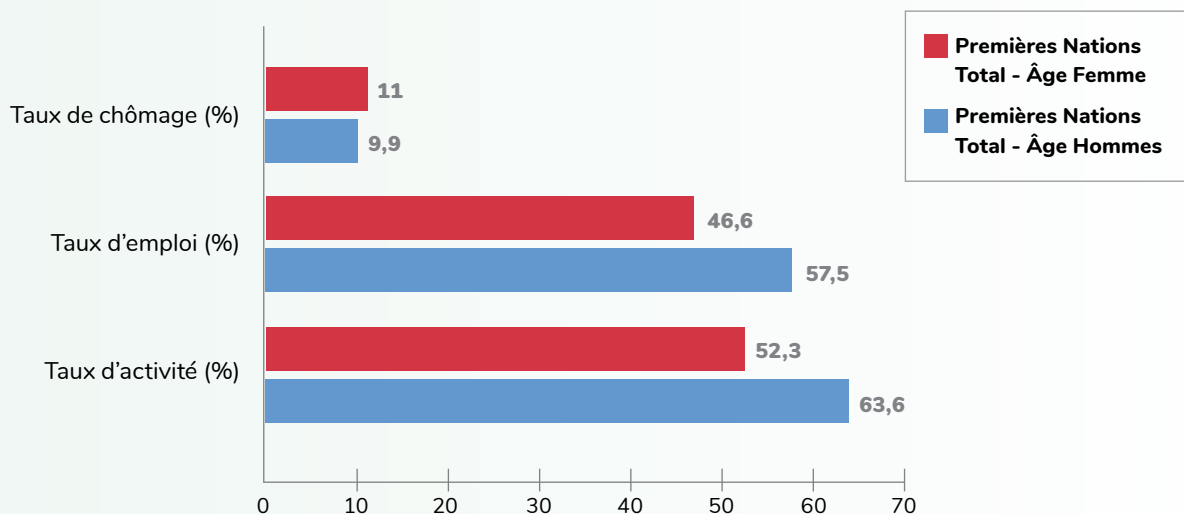
moyennes que dans les petites agglomérations ou sur réserve. Quant à la présence sur le marché du travail plus soutenue des PNI âgés, on peut supposer que l'absence ou la faiblesse d'épargne-retraite individuelle ou collective est plus observable chez eux, les obligeant de ce fait à prolonger ou à chercher un revenu d'emploi plus longtemps. D'autres explications sont peut-être aussi à l'œuvre, dont le maintien d'activités traditionnelles, qui sont surtout pratiquées par les aînés, en particulier dans les communautés autochtones.

La participation au marché du travail selon le sexe

La participation des femmes PNI est basse dans Lanaudière. L'écart avec les hommes est important, et nettement supérieur à celui entre Lanaudois et Lanaudoises. Tout comme dans le cas de l'âge, la structure de l'activité économique et de l'emploi joue sans doute un rôle dans cette présence plus faible des femmes PNI sur le marché du travail. Dans leur cas, des emplois en général féminins dans la santé, l'éducation, les services sociaux, et également dans le commerce de détail et l'hébergement et la restauration sont plus rares dans les MRC excentriques par rapport à Montréal, et principalement à Matawinie et dans la réserve de Manawan.

GRAPHIQUE 15

PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL DES PNI SELON LE SEXE, LANAUDIÈRE, 2021

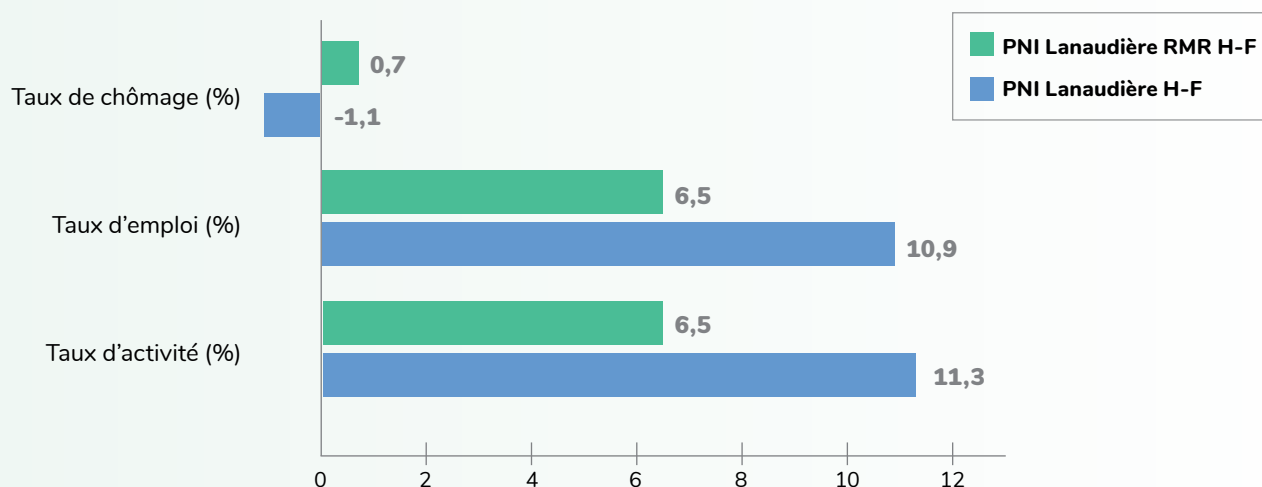


Source : Statistique Canada, fichier CO-2391, Tableau 14D, commande spéciale d'EQ.

D'ailleurs, les femmes PNI qui résident dans la partie RMR de la région ont des taux d'activité et d'emploi sensiblement plus élevés que leurs consœurs hors RMR, et les écarts observés avec les hommes sont moindres. L'âge et le niveau de scolarité, mais aussi les meilleures possibilités d'emploi dans un plus grand éventail de secteurs d'industries et de professions, favorisent davantage les femmes PNI de la portion RMR de Lanaudière que leurs vis-à-vis masculins. Bien que leurs taux d'activité et d'emploi demeurent inférieurs. Cependant, leur taux de chômage est plus bas que celui des hommes de 1,1 point de pourcentage.

GRAPHIQUE 16

ÉCART DE PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL ENTRE LES SEXES, LANAUDIÈRE, 2021



Source : Statistique Canada, fichier CO-2396, Tableau 14 B. Compilation spéciale pour Emploi-Québec

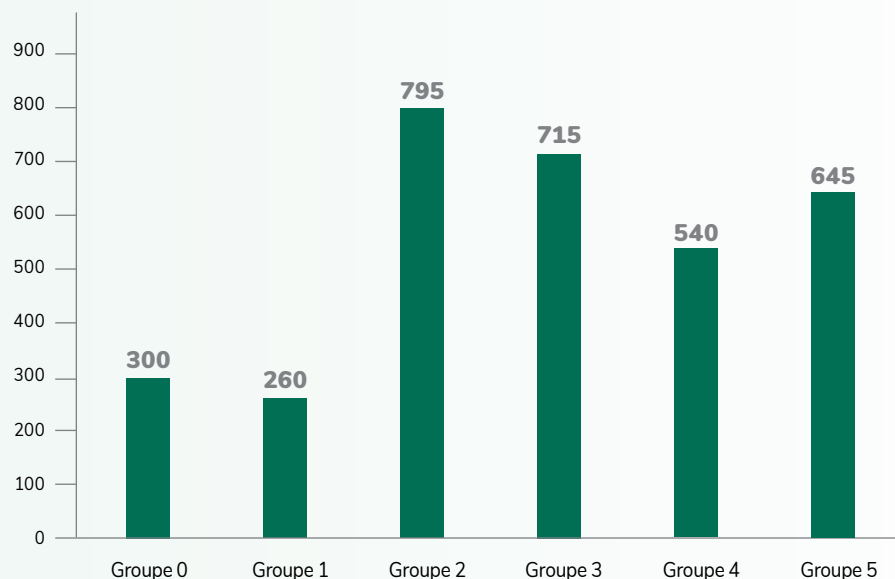
L'emploi professionnel et sectoriel

Compte tenu de la taille restreinte de la population et de l'échantillon des répondants, il est nécessaire de regrouper les types professionnels afin d'obtenir un portrait plus fiable de l'information censitaire concernant les PNI de Lanaudière. Un fichier contenant une commande spéciale faite par Emploi-Québec repose sur six catégories, identifiées de 0 à 5, dont la durée de la scolarité est le principal critère de classification, sauf dans le cas de la gestion où l'expérience joue souvent un rôle important.³

³ La catégorie 0 inclut la haute gestion et la gestion intermédiaire (CNP 10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90). La catégorie 1 incorpore les professionnels de la finance et des affaires, des sciences naturelles et appliquées, de la santé et des services sociaux, du droit, de l'enseignement, des services gouvernementaux, des services sociaux, de la protection du public, des arts et de la culture (CNP 11, 21, 31, 41, 51). Quant au troisième regroupement, il rassemble le personnel technique de ces domaines, de même que les superviseurs, contrôleurs ou contremaîtres des ventes au détail, des services spécialisés, des métiers techniques, des transports, des ressources naturelles, de l'agriculture, de la transformation, de la fabrication et des services d'utilité publique (CNP 12, 22, 32, 42, 52, 62, 72, 82, 92). Le personnel administratif, ou de soutien pour certains groupes professionnels, constitue le quatrième assemblage (CNP 13, 33, 43, 53, 63, 73, 83, 93). Le personnel de soutien administratif non compris dans le groupe précédent forme le cinquième contingent. On compte également des prestataires de soins de santé, des représentants des ventes, de distribution du courrier, des conducteurs, des personnes affectées à la production dans les ressources naturelles, l'agriculture, les opérateurs de machines, les monteurs, les inspecteurs dans les domaines du traitement, de la fabrication et de l'impression (CNP 14, 44, 54, 64, 74, 84, 94). Le dernier groupe est formé de diverses professions, dont les brigadiers et surveillants en milieu scolaire, le personnel de soutien des ventes, les aides-ouvriers, les manœuvres dans le domaine agricole, la transformation ou d'autres activités (CNP 45, 65, 75, 85, 95).

GRAPHIQUE 17

RÉPARTITION PROFESSIONNELLE, PNI DE LANAUDIÈRE, 2021¹



Source : Statistique Canada, CO-2444 Tableau 14D - Population de 15 ans et plus dans les ménages privés selon la situation d'activité (6), le genre (3), l'identité autochtone (9) et certaines caractéristiques de professions et d'industries.

¹ sur 5 325 personnes en emploi, seules 3 255 ont précisé leur profession

Les groupes 2 et 3 dominent. Ils rassemblent les travailleurs de qualification intermédiaire, du moins du point de vue de la scolarité, qui constitue un raccourci très approximatif à cet égard.⁴ Cependant, comme nous le verrons plus loin, les revenus sont étroitement liés à ce paramètre. Les PNI sont moins présents que le reste des Lanaudois dans les groupes 0 et 1, surtout dans ce dernier, qui porte sur les professionnels (8 % contre 13,5 %). En revanche, ils sont surreprésentés dans les groupes 4 et 5, et davantage dans ce dernier (19,8 % contre 16,4 % des répondants à cette question censitaire).

Quant à la répartition industrielle de l'emploi, les PNI sont relativement nombreux en santé et assistance sociale, dans le commerce de détail, la construction, les administrations publiques et la fabrication. Ils le sont moins en finance et assurances, en arts et

spectacles, et dans quelques autres domaines. Sur une base comparative, ils sont surreprésentés dans les administrations publiques (10 % contre 5,2 % pour les Lanaudois), ainsi que dans l'hébergement et la restauration (6,2 % contre 5,2 %). Ils sont moins actifs dans l'information et l'industrie culturelle, les services immobiliers et de location (0,8 % versus 1,3 % dans les deux cas), les services professionnels et techniques (3,7 % contre 5,2 %) et surtout dans les finances et les assurances (1,8 % par rapport à 3,1 %). L'importance de l'emploi dans les administrations publiques est une constante dans les réserves au Québec et au Canada, et elle se vérifie dans Lanaudière. La rareté de l'emploi et de l'activité économique privés en est le corollaire. Les PNI sont plus présents dans les services sociaux que dans la santé. Ils occupent plutôt des postes techniques ou de soutien en santé, selon les informations parcellaires que fournit le recensement à ce sujet.

⁴ Voir à ce sujet Normand Roy, *La surqualification au Québec et en Ontario : l'évolution comparée de l'emploi hautement qualifié et des personnes hautement scolarisées*, dans Mircea Vultur (sous la direction de), *La surqualification au Québec et au Canada*. Presses de l'Université Laval, 2014.

GRAPHIQUE 18

18 EMPLOI SELON L'INDUSTRIE, PNI DE LANAUDIÈRE, 2021¹



Source : Statistique Canada, CO-2444 Tableau 14D - Population de 15 ans et plus dans les ménages privés selon la situation d'activité (6), le genre (3), l'identité autochtone (9) et certaines caractéristiques de professions et d'industries.

¹ sur 5 325 personnes en emploi, seules 3 250 ont identifié une industrie d'appartenance.



Les revenus des PNI de Lanaudière

Le revenu est une variable multidimensionnelle. Le revenu individuel est souvent privilégié dans les études, mais le revenu familial est parfois plus pertinent quand vient le temps d'aborder la question du niveau de vie. Le revenu monétaire est d'ordinaire celui qui est retenu, d'abord parce que l'échange marchand est la modalité dominante dans nos sociétés et qu'il est plus aisé à mesurer, mais le revenu en nature ou sous forme de biens et de services publics peut être un élément déterminant de la qualité de vie. Même lorsqu'on se limite au revenu individuel, on peut l'étudier avant ou après impôt, ou selon ses sources, dont le travail ou les transferts sociaux. De nouvelles difficultés surgissent, et d'autres décisions s'avèrent nécessaires afin de mener un examen approfondi de la question, dont le coût de la vie qui peut varier considérablement d'un endroit à l'autre, et qui influe sur le pouvoir d'achat du revenu monétaire. Ainsi, le logement peut être plus dispendieux en zone métropolitaine, mais les coûts de transport sont parfois supérieurs en périphérie.⁵ Nous n'allons donc retenir que quelques aspects ici, en insistant sur le fait qu'il s'agit d'un survol. L'information utilisée provient essentiellement d'une commande spéciale d'EQ de données du recensement 2021.

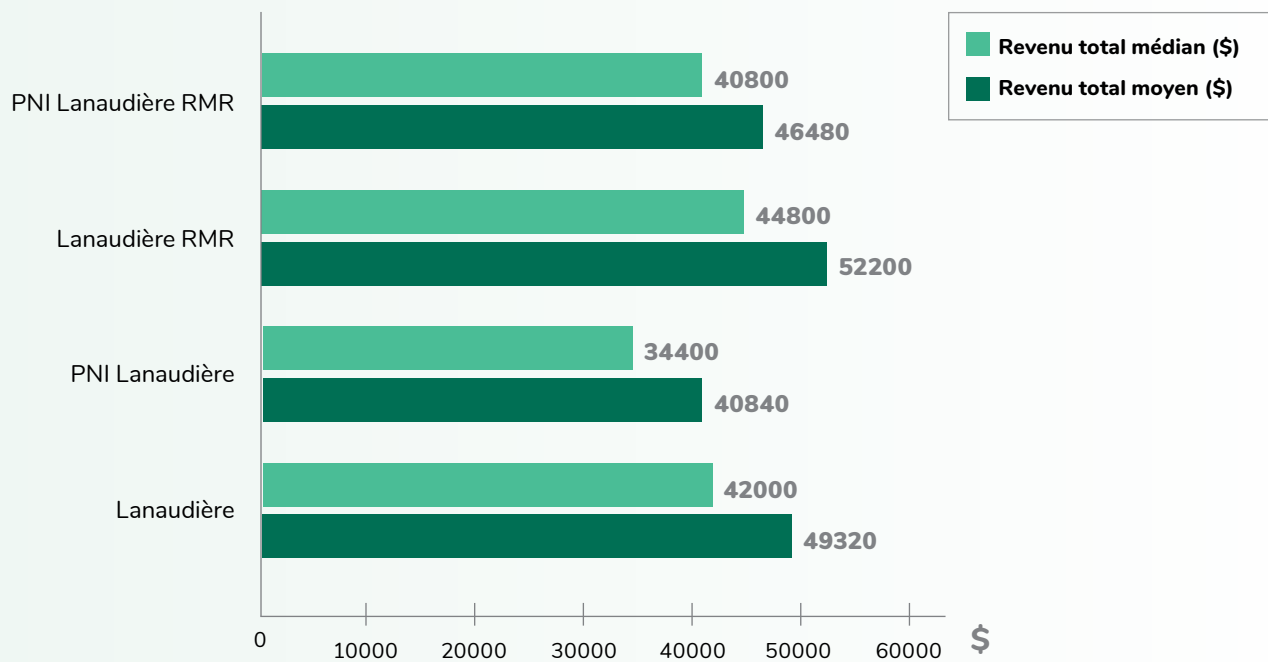
⁵ Couturier, Eve-Lyne, Le revenu viable en 2025. Le logement encore au cœur de la sortie de la pauvreté. Institut de recherche et d'informations socioéconomiques, 30 avril 2025.

Le revenu individuel total avant impôt

Que l'on considère le revenu monétaire moyen ou le revenu médian, celui des PNI de Lanaudière est moindre que la moyenne régionale. Le revenu moyen, qui est fortement tiré vers le haut par les rémunérations extrêmes, est inférieur de 8 480 \$, tandis que le revenu médian, plus représentatif de la condition de la majorité de la population, l'est de 7 560 \$. De leur côté, les PNI de la partie métropolitaine ont un revenu moyen plus élevé de 5 640 \$ à celui de tous les PNI de la région, mais plus bas de 5 720 \$ par rapport aux Lanaudois métropolitains.

Les PNI lanaudois ont aussi un revenu inférieur de 3 200 \$ à celui de l'ensemble des PNI québécois en 2020, mais celui des PNI lanaudois de la RMR est supérieur de 2 400 \$. Les habitants de Manawan, en particulier, ont un revenu moyen de 32 100 \$, et un revenu médian de 27 200 \$. Les Atikamekw arrivent d'ailleurs au dernier rang des onze Premières Nations et Inuit du Québec au chapitre du revenu. Il appert que le lieu de résidence joue un rôle significatif quant au positionnement des personnes sur l'échelle des revenus. Ce constat s'applique à tous les Lanaudois. Cependant, l'écart est plus grand pour les PNI, d'où l'avantage de vivre dans la RMR, du moins du point de vue strictement monétaire, qui ne constitue qu'un aspect du bien-être, rappelons-le.

GRAPHIQUE 19
REVENUS MOYEN ET MÉDIAN DES LANAUDOIS, PNI ET NA, 2020



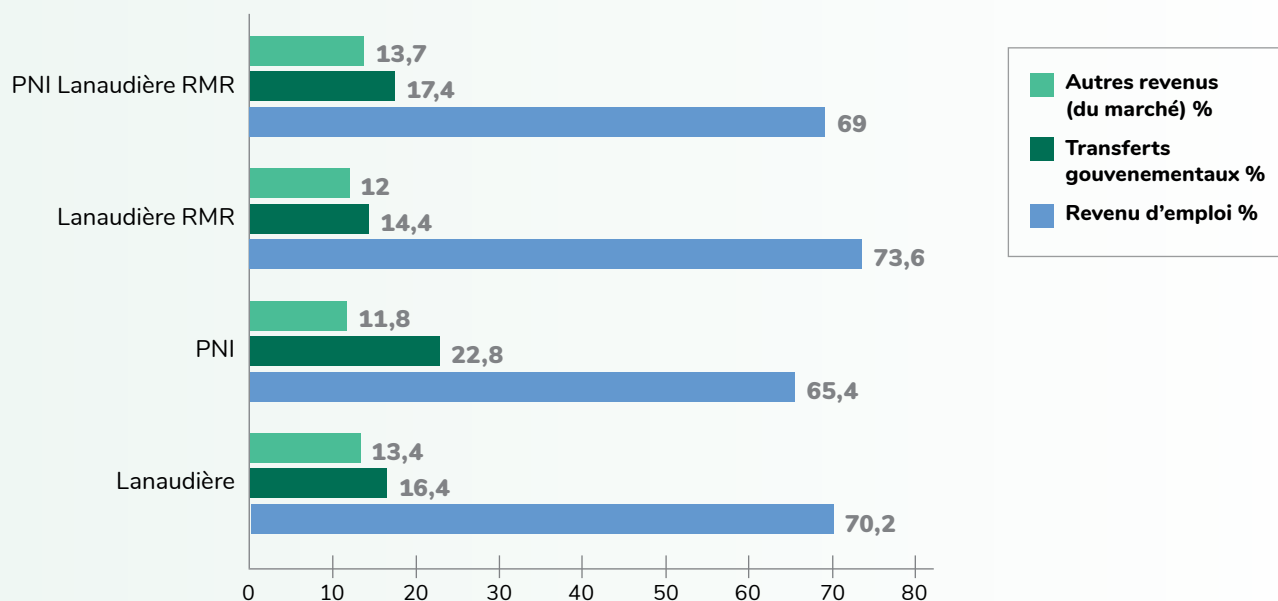
Source : Statistique Canada, fichier CO-2444, Tableau 14 C. Compilation spéciale pour Emploi-Québec

La composition du revenu

Le recensement répertorie trois sources de revenu : le revenu d'emploi, les transferts gouvernementaux et les autres revenus de marché, dont font partie les rentes, les intérêts, et d'autres sources diverses. Statistique Canada a produit des informations sur l'année 2019, en plus de 2020, étant donné le caractère exceptionnel de

cette dernière, durant laquelle les revenus de transfert ont occupé une place disproportionnée par rapport à l'avant et à l'après pandémie. Cela a contribué à donner un portrait atypique de la situation du revenu, de sa composition, de sa répartition, et des taux de pauvreté observés. Les disparités de revenu ont été amoindries en 2020, et quelque peu en 2021, ce qui a favorisé les personnes les plus défavorisées, dont beaucoup de PNI. Cet effet a toutefois été ponctuel, et il a disparu au cours des années suivantes.

GRAPHIQUE 20
COMPOSITION DU REVENU, LANAUDIÈRE, 2019



Source : Statistique Canada, fichier CO-2444, Tableau 14 C. Compilation spéciale pour Emploi-Québec

Les revenus d'emploi occupent la première place pour toutes les catégories de personnes au graphique 17. L'ensemble de la population, tant en région qu'en RMR, bénéficie plus de ce type de gain que les PNI. Parmi ces derniers, ceux de la RMR y comptent davantage de 3,6 points de pourcentage, et ils sont quasiment à égalité avec la totalité des Lanaudois, étant donné que ceux vivant à l'extérieur de la RMR font baisser la moyenne régionale.

Les PNI reçoivent donc plus de revenus de transferts gouvernementaux, qui peuvent être l'aide sociale, l'assurance-emploi, la pension de vieillesse fédérale, les allocations familiales, ou de divers programmes plus marginaux. Le recensement ne précise pas la part attribuable à chacun des transferts. Les résidents de la RMR recourent moins à ces programmes, car ils sont plus fréquemment en emploi, et aussi plus jeunes que leurs concitoyens hors RMR. Quant aux autres sources de revenu de marché, on constate que les PNI de la RMR en bénéficient plus que les trois autres groupes, ce qui pourrait signifier différentes choses, dont le fait qu'ils ont un travail indépendant en plus grande proportion. Cependant, ce sont les plus de soixante-cinq ans, tant PNI que NA, qui touchent une part élevée de leurs revenus de cette source, suivis par les 55-64 ans. Comme les plus jeunes en dépendent beaucoup moins, les revenus de retraite provenant d'un régime conventionné, du régime des rentes du Québec ou d'une épargne personnelle, et qui sont distincts de la sécurité du revenu à la vieillesse fédérale, jouent certainement un rôle prépondérant dans cette situation.

Les revenus selon la nation

Même si les informations sont limitées et que les intervalles de confiance sont larges, il est notable de constater que, parmi les dix nations représentées dans la région, y compris les Inuit, mais à l'exclusion des Naskapis pour lesquels aucune donnée n'est disponible, les Atikamekw se classent au dernier rang en matière de revenu moyen et médian. Les très faibles revenus observés à Manawan expliquent en bonne partie cette situation. En effet, les Atikamekw de la partie métropolitaine de Lanaudière se situent au deuxième rang des Nations, derrière les Cris, avec un revenu moyen de 84 000 \$ en 2019.

GRAPHIQUE 21

21 REVENU MOYEN SELON LA NATION, 25 À 54 ANS, LANAUDIÈRE, 2020



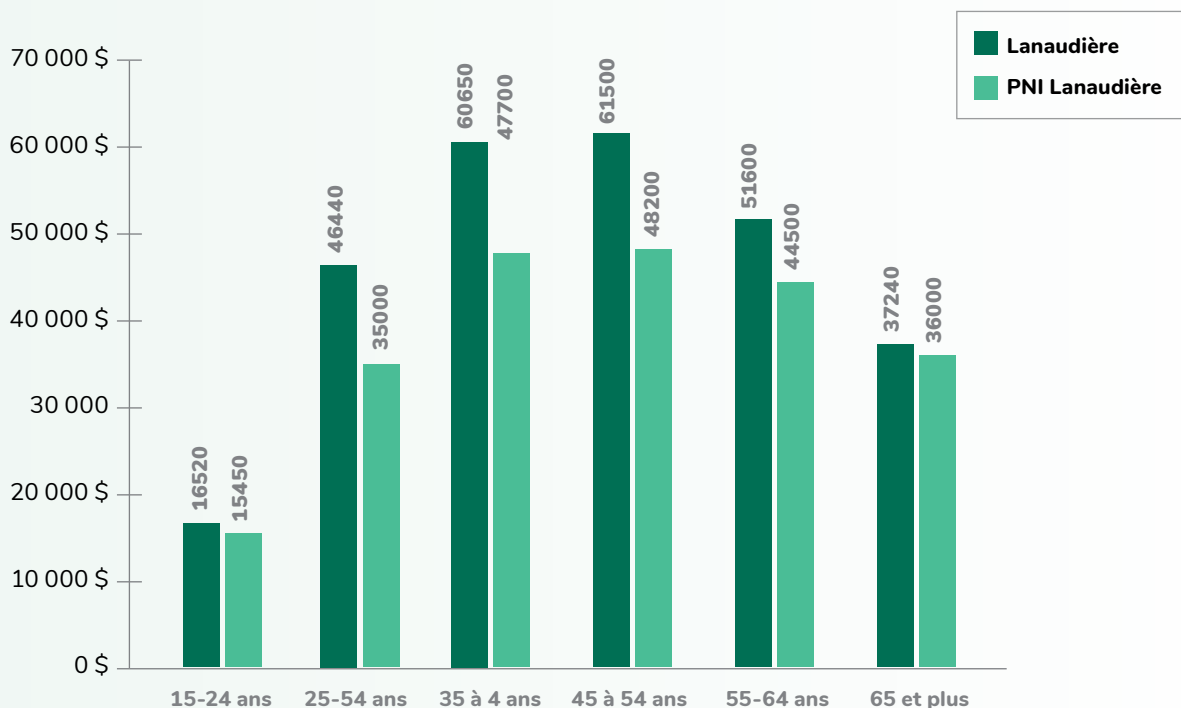
Source : Statistique Canada, fichier CO-2444, Tableau 14 C. Compilation spéciale pour Emploi-Québec

Les revenus selon l'âge

Nous avons constaté précédemment que le revenu d'emploi est la composante principale du revenu, et que la participation au marché du travail tend à croître jusqu'à cinquante-quatre ans environ, et qu'elle décroît

par la suite. Ce cycle de présence en emploi se reflète dans les revenus selon l'âge. Ceux-ci sont moindres chez les plus jeunes, et ils diminuent après cinquante-cinq ans. Cela est vrai pour les PNI et pour tous les Lanaudois. Cependant, les écarts sont plus faibles aux extrémités des groupes d'âge, et ils sont au maximum entre quarante-cinq et cinquante-quatre ans.

GRAPHIQUE 22
REVENU TOTAL MOYEN SELON L'ÂGE, 2019



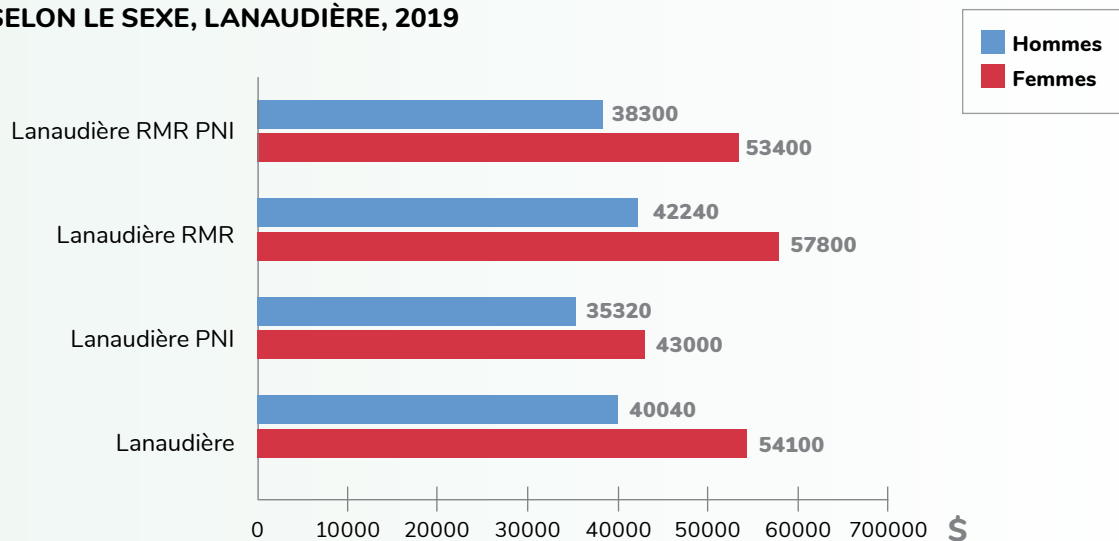
Source : Statistique Canada, fichier CO-2444, Tableau 14 C. Compilation spéciale pour Emploi-Québec

En région métropolitaine, les écarts sont moindres que ceux observés pour toute la région, surtout dans les groupes d'âge les plus actifs. Tandis que 13 300 \$ séparent les PNI de la moyenne régionale entre 45 et 54 ans, la différence est réduite à 7 300 \$ en RMR. Les paramètres de localisation et de scolarité permettent aux PNI de combler en partie l'écart qui les éloigne du reste de la population.

Les revenus selon le sexe

Comme partout ailleurs ou presque, les Lanaudois perçoivent des bénéfices supérieurs à ceux des Lanaudoises. Au total, une disparité de plus de 14 000 \$ est constatée en 2019, ce qui représente plus du tiers des gains féminins au cours de cette année. La différence en matière de revenu médian est réduite à 12 000 \$, ce qui indique que les rémunérations masculines élevées creusent l'écart entre les sexes. Le fossé entre hommes et femmes est observable partout ailleurs au Québec et au Canada, dans des proportions très semblables. Chez les PNI, l'inégalité est d'un peu moins de 8 000 \$, du fait que les hauts rendements masculins sont plus rares parmi eux. Cependant, ceux qui résident en zone métropolitaine gagnent presque autant que la moyenne des hommes de la région, et 15 1000 \$ de plus que les femmes PNI, et ce, malgré l'avantage de scolarisation de celles-ci.

GRAPHIQUE 23
REVENU SELON LE SEXE, LANAUDIÈRE, 2019



Source : Statistique Canada, fichier CO-2444, Tableau 14 C. Compilation spéciale pour Emploi-Québec

La scolarité et le revenu

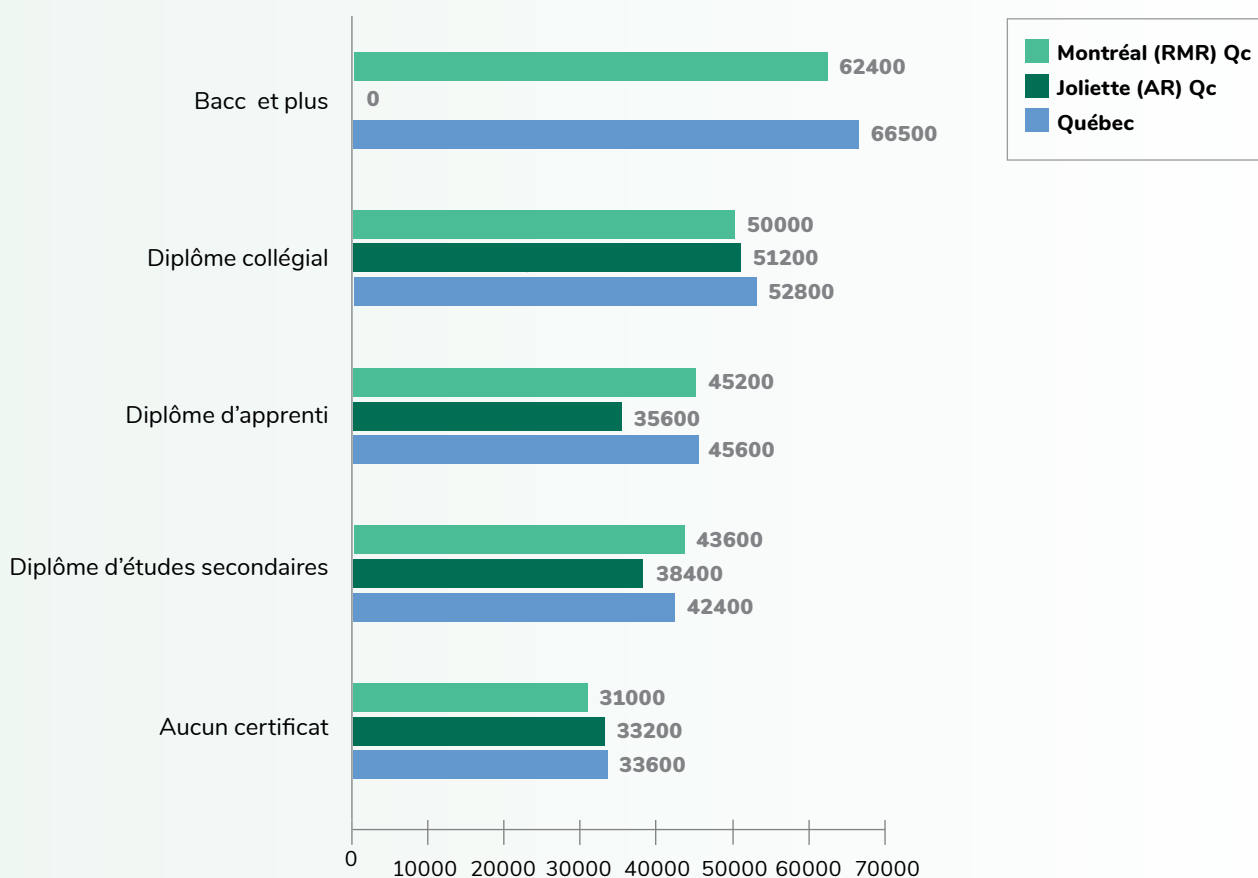
Aucune compilation censitaire disponible ne fournit un croisement entre l'identité autochtone, le revenu, la scolarité et la division de recensement ou la région administrative. Un seul fichier produit un tel croisement aux niveaux provincial, des régions métropolitaines (RMR) et des agglomérations de recensement (AR) de plus de 5 000 habitants. Joliette est la seule AR de Lanaudière pour laquelle des renseignements sont disponibles, puisque des villes comme Terrebonne, Mascouche ou l'Assomption sont incluses dans la RMR de Montréal.

Ces données confirment que la scolarité constitue un déterminant principal du revenu. Les informations pour Joliette semblent toutefois problématiques, à cause notamment du petit nombre d'observations. D'ailleurs, aucun chiffre n'est fourni pour les PNI détenteurs d'un diplôme universitaire dans cette ville. Tout de même, on voit clairement que les gains associés à la scolarité sont majeurs. En ce qui concerne la RMR, l'absence de diplôme correspond à un revenu personnel médian de 31 000 \$ chez les PNI âgés de 25 à 64 ans, tandis qu'un baccalauréat ou plus permet d'en obtenir un de 62 400 \$. Comme il s'agit d'une information observée ailleurs, on peut penser qu'elle s'applique aussi à Lanaudière.

À scolarité égale ou équivalente, les PNI de la RMR touchent un revenu à peu près identique à celui de la population globale de leur sexe, sauf pour les moins scolarisés, où la différence varie de 5,6 % pour les hommes, et de 8,8 % pour les femmes. Ces dernières gagnent moins que leurs confrères à tous les niveaux de scolarité, mais les écarts ont tendance à diminuer,

passant de 20,6 % pour celles sans diplôme, à 14,9 % chez les universitaires. Là encore, cela confirme une observation générale à l'effet que la scolarité est plus payante, relativement parlant, pour les femmes, en dépit de la réalité d'un revenu inférieur, incluant le revenu d'emploi.

GRAPHIQUE 24
SCOLARITÉ ET REVENU, PREMIÈRES NATIONS, 25 À 64 ANS, 2020¹



Source : Statistique Canada, fichier 98100291.ivt

¹ les appellations détaillées du recensement portant sur la scolarité sont : Aucun certificat, diplôme ou grade ; Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence ; certificat ou diplôme d'apprentissage professionnel ; certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement postsecondaire non universitaire ; baccalauréat ou diplôme de niveau supérieur.

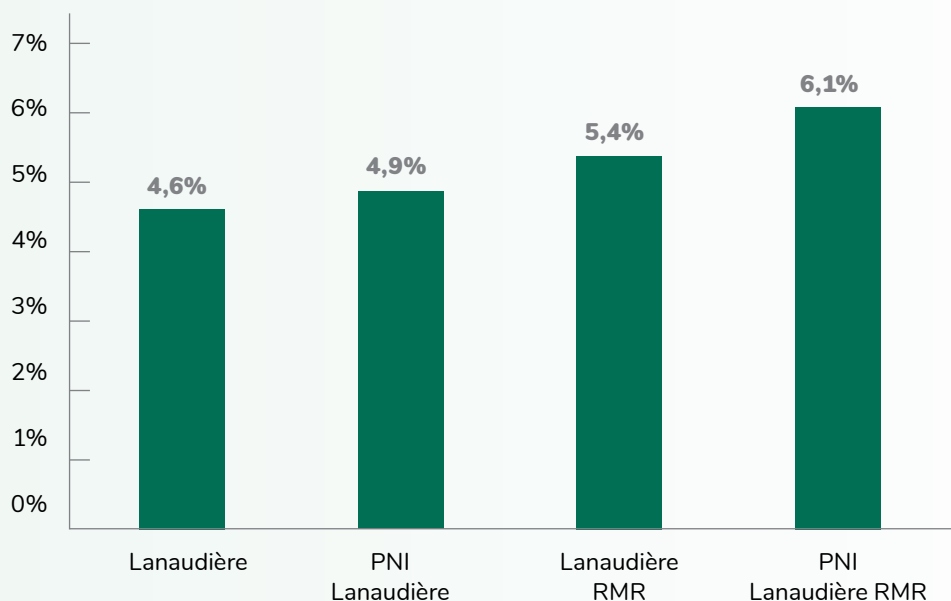
Les faibles revenus

Les données du recensement de 2021 portant sur les revenus de 2019 indiquent un taux de faible revenu avant impôt plus élevé pour les PNI, tant en RMR que hors RMR. Les taux sont plus élevés selon cette mesure en RMR que hors RMR, ce qui supposerait des inégalités de revenu plus grandes en région métropolitaine où les revenus moyen et moyen sont supérieurs. On constate néanmoins qu'en 2020, les écarts ont à peu près disparu

temporairement grâce aux programmes fédéraux de soutien du revenu plus généreux lors de la COVID-19. Cependant, la norme employée semble sous-estimer beaucoup l'incidence des faibles revenus, surtout si on la compare à celle que publie annuellement l'ISQ. Cette dernière ne fait toutefois pas la distinction entre PNI et NA. En revanche, elle livre de l'information sur les MRC, ce qui permet d'obtenir une appréciation autre de la situation. Bien que fondées sur des concepts utilisés par Statistique Canada, ces informations diffèrent de celles fournies par le recensement.⁶

GRAPHIQUE 25

TAUX DE FAIBLE REVENU, 15 ANS ET PLUS, LANAUDIÈRE, 2019



Source : Statistique Canada, fichier CO-2444, Tableau 14 C. Compilation spéciale pour Emploi-Québec

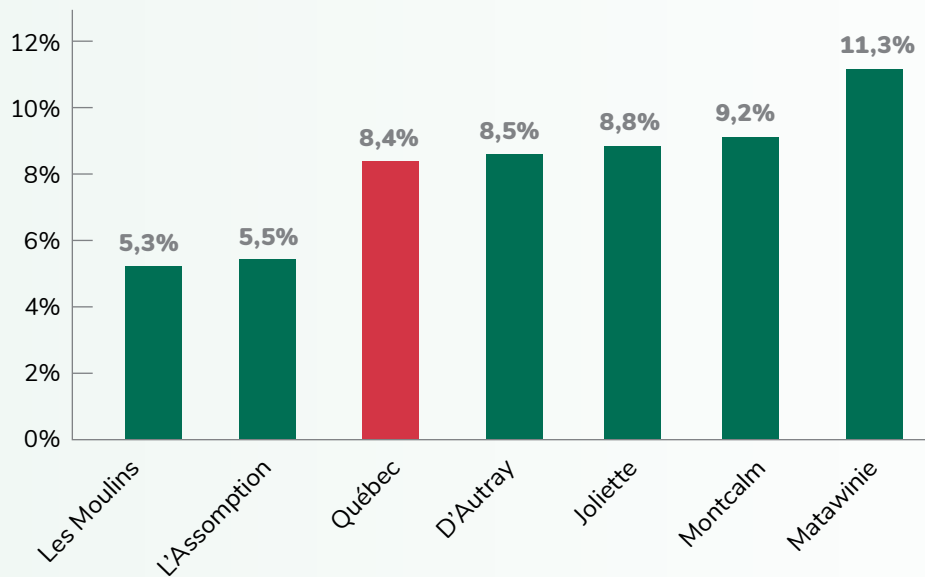
La mesure publiée par l'ISQ semble confirmer des données exposées auparavant. Les deux MRC incluses au complet ou en partie dans la RMR ont un bas taux de faible revenu, alors que les quatre autres, Matawinie en particulier, dépassent la moyenne québécoise. Les Moulins arrive au 14 rang des MRC ayant le plus bas taux de faible revenu, tandis que Matawinie est 93e sur 104, une nouvelle illustration du caractère hétérogène de Lanaudière et du problème particulièrement aigu observé dans la réserve atikamekw.

6 Deux mesures du faible revenu sont présentées par l'ISQ. Nous avons retenu la MFR.

- La Mesure du faible revenu (MFR) : Selon cette mesure, le seuil de référence au-dessous duquel une unité est considérée être à faible revenu correspond à la moitié de la médiane du revenu de ménage des particuliers de tous âges. Ce revenu est préalablement ajusté en fonction d'une échelle d'équivalence qui tient compte de la taille du ménage. Deux seuils de revenu ont été établis : celui avant impôt et celui après impôt.
- La Mesure du panier de consommation (MPC) : Cette mesure repose sur le coût des biens et des services devant composer un « panier de consommation » qui est jugé essentiel pour qu'une unité familiale comble ses besoins de base. Le coût du panier est ensuite comparé au revenu disponible de l'unité familiale : si son revenu est inférieur au coût du panier, elle est considérée comme étant à faible revenu.

GRAPHIQUE 26

TAUX DE FAIBLE REVENU, 15 ANS ET PLUS, LANAUDIÈRE, 2019



Source : Institut de la statistique du Québec, Taux de faible revenu, selon le type de famille, MRC et ensemble du Québec

L'indice de vitalité économique (IVE) publié à tous les deux ans par l'ISQ est une autre mesure mettant en évidence les disparités intrarégionales qui affectent les PNI et leurs voisins, bien qu'il ne fasse pas la distinction entre résidents quant à leur identité. Ainsi, Manawan arrive au 1134^e rang des municipalités québécoises, sur 1141 au total, soit dans le dernier 1 % ; tandis que Mascouche est quarantième, Saint-Lin-Laurentides quatre-vingt-seizième, et Terrebonne cent quatorzième. Toutes les trois se situent alors dans le premier décile de l'IVE.⁷

⁷ L'indice de vitalité économique des territoires représente la moyenne géométrique des variables normalisées de trois indicateurs, à savoir le taux de travailleurs, le revenu total médian des particuliers et le taux d'accroissement annuel moyen de la population sur cinq ans. Ces indicateurs représentent chacun une dimension essentielle de la vitalité, soit respectivement le marché du travail, le niveau de vie et la dynamique démographique.

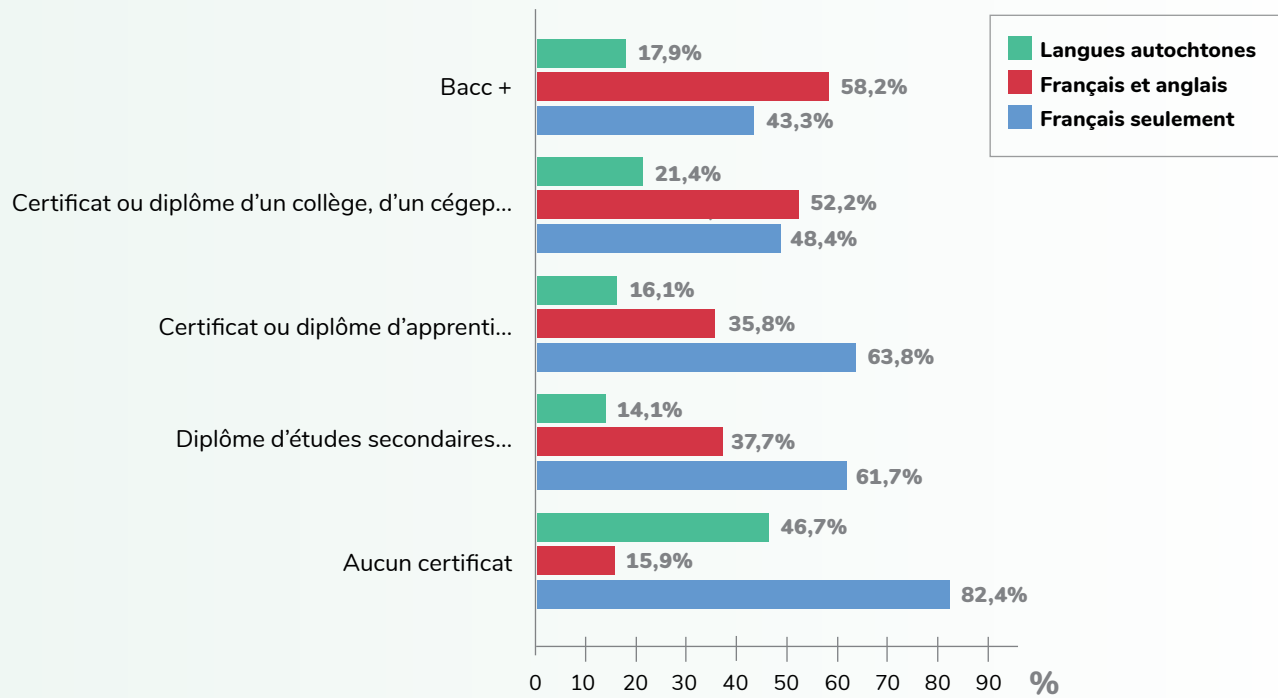
Les langues parlées

Plus des deux tiers des PNI de Lanaudière déclarent parler le français uniquement (68,2 %). Ce taux diminue de 11 points de pourcentage (57,2 %) pour ceux de la RMR. Le bilinguisme français-anglais est aussi plus fréquent en zone métropolitaine (42,2 % contre 30,1 %). Par ailleurs, près du tiers des PNI lanaudois maîtrisent une langue autochtone (32,5 %), tandis que le pourcentage en région métropolitaine serait à peu près nul (0,7 %), ce qui indique notamment que la concentration des locuteurs de langues autochtones se trouve à Manawan, et en partie en Matawinie hors de la réserve attikamekw. Les données sur les profils de communautés confirment cette hypothèse.

Les PNI de la RMR sont aussi bilingues que l'ensemble de la population, tandis que ceux de la région le sont moins, par plus de sept points de pourcentage (30,1 % contre 38,3 %). La scolarité est fortement associée au bilinguisme français/anglais. Celui-ci est de 15,9 % chez les PNI régionaux sans diplôme, et il passe à 58,2 % parmi les universitaires. Lorsque ces personnes habitent la RMR, elles sont aux trois quarts bilingues.

Dans un marché du travail comme celui de Montréal, le bilinguisme français/anglais augmente considérablement les possibilités d'emploi et les perspectives de revenu, et il va de pair avec la scolarité dans une large mesure.

GRAPHIQUE 27
LANGUES PARLÉES, PNI DE LANAUDIÈRE, 2021



Source : Statistique Canada, fichier CO-2391, tableau 14A.IVT. Commande spéciale d'EQ.

Conclusion

Comme partout ailleurs au Canada et au Québec, les PNI de Lanaudière sont plus jeunes et leur démographie est plus dynamique que celle de la population générale. Ils ont un niveau d'éducation moindre et sont moins actifs sur le marché du travail. Leurs revenus sont également inférieurs.

Cependant, des disparités majeures sont observées au sein même du groupe quant au revenu, qui est beaucoup corrélé à la scolarité, à la participation au marché du travail, au lieu de résidence et au sexe. Lanaudière est composée d'au moins trois sous-régions distinctes, soit la partie métropolitaine liée à Montréal, la sous-région intermédiaire, agricole ou industrielle, et enfin la zone plus éloignée, récréotouristique ou forestière. Cette diversité se reflète dans les différents indicateurs issus du recensement.

Les défis auxquels sont confrontés les PNI de Lanaudière sont donc fortement associés à leur lieu de résidence et à leur scolarité, du moins lorsqu'ils sont examinés à la lumière des données du recensement. En ce sens, leur situation ressemble à celle de leurs voisins dont le profil et les perspectives sont non moins reliés à ces mêmes paramètres. Le développement économique des dernières décennies fut caractérisé par une concentration accrue des personnes, du capital, des infrastructures dans des centres urbains de grande taille, au détriment de villes plus petites et de régions rurales ou de ressources. Les populations de ces endroits ont eu tendance à stagner ou à diminuer, et elles sont devenues plus âgées aussi, à mesure que les jeunes se scolarisaient et tentaient leur chance dans les métropoles. Le phénomène a été observé à l'échelle planétaire, et il a entraîné un lot de difficultés, notamment pour les individus moins mobiles ou attachés à leur lieu d'origine et à sa culture.

En plus de ces difficultés, les PNI ont connu les conséquences de la colonisation, de l'expropriation, de la confiscation de leurs terres, de la sédentarisation forcée, des pensionnats autochtones et du racisme. Ces conséquences se voient en partie dans les données du recensement et dans d'autres informations sur la santé, la violence familiale, la dépendance aux drogues, le taux d'incarcération, etc. La résilience de ces peuples est d'autant plus impressionnante dans ces circonstances. On voit notamment que la scolarisation est un facteur d'autonomie important, particulièrement chez les femmes PNI. Cependant, on constate du même coup que très peu de PNI de la section métropolitaine de Lanaudière maîtrisent une langue autochtone. La conciliation entre de bonnes perspectives économiques et le maintien de la culture s'avère ardue.

Les actions visant le développement du plein potentiel des PNI comme individus et nations doivent être variées, selon ce qui est mis en évidence par le recensement et les travaux de l'ISQ. Le contexte actuel affecte les PNI, au même titre que leurs concitoyens. Il est marqué par des incertitudes géopolitiques majeures, par la crise climatique et la perte de biodiversité, le réarmement à grande échelle, le virage à 180 degrés en matière d'immigration, le vieillissement et le ralentissement démographique, la course à l'appropriation et à l'extraction des ressources, ainsi que par d'autres bouleversements, mais il offre aussi des possibilités à découvrir et à exploiter. La solidarité locale et régionale, et l'action concertée à cette échelle font partie des moyens indispensables pour répondre adéquatement à ces défis.





CCPNIMT
**Comité consultatif des
Premières Nations et des Inuit
relatif au marché du travail**

22, De Liège, St-Jean Richelieu,
Québec J3B 8N4

450 741-4526

www.ccpnimt-fnilmac.com